



29/04/2020

BON A SAVOIR DANS LA PRESSE DCF

Assemblée nationale

Voici le nouveau fonctionnement

La Chambre basse du Parlement a réaménagé son système de travail. La lutte contre le Coronavirus oblige.



Jeûne

Alassane Ouattara offre 684,2 tonnes de vivres aux musulmans de Côte d'Ivoire

Le Président de la République, Alassane Ouattara, a apporté son appui à la communauté musulmane pour aborder le mois de Ramadan qui a débuté le 24 avril.

C'est le conseiller spécial de la Présidence de la République en charge des Cultes, Drissa Koné, qui l'a annoncé, hier, à la communauté musulmane représentée par son chef suprême, le Cheick Boikari Fofana, président du Conseil supérieur des imams (Cosim). C'était au siège de l'organisation, à la grande mosquée de la commune de Treichville. Entouré de quelques collaborateurs du Chef de l'État Alassane Ouattara et du Premier ministre Amadou Gon Coulibaly, Drissa Koné a annoncé comme don du Président de la République à tous les musulmans de Côte d'Ivoire qui sacrifient actuellement au jeûne, 345,2 t de sucre et 339 t de riz. Soit 684,2 t de vivres parmi lesquels 68,3 t de sucre et 66,1 t de riz pour les musulmans de la circonscription d'Abidjan. Exceptionnellement, 5 t de riz et 5 t de sucre plus une enveloppe de 1,5 million FCfa ont été remis au Cosim pour cette période. Tout en rappelant que cet acte du Président Alassane Ouattara est devenu une tradition, puisque chaque



La communauté musulmane a exprimé sa reconnaissance au Chef de l'Etat pour les dons reçus. (PHOTOS: HONORÉ BOSSON)



année, à la même période, il accompagne la communauté musulmane avec des dons pendant le mois de jeûne, il lui a traduit ses salutations en cette période de confinement. « La démarche actuelle concerne uniquement la remise du lot du Cosim. Pendant que nous sommes ici, dans les sous-préfectures, les départe-

tements, les communes, les lots des fidèles et des imams sont en train d'être acheminés », a informé le conseiller spécial du Président de la République chargé des Cultes. Qui a profité du moment pour réitérer ses félicitations à la communauté musulmane pour sa prompt réaction dans la lutte contre la pandémie

du Covid-19. En effet, salue-t-il, soucieuse de la menace que le coronavirus constitue pour la nation, « la communauté a pris des mesures très fortes quoique douloureuses pour l'exercice de notre foi. En fermant les mosquées et en s'abstenant maintenant de fréquenter les lieux publics à une période où

ces rassemblements sont requis ». Au nom des imams de Côte d'Ivoire, le Cheick Aïma Boikari Fofana a remercié le Président de la République. Pour lui, sa générosité fait partie des pratiques du prophète Mahomet. Ce dernier était certes généreux, selon les Saintes Ecritures, mais « pendant le Ramadan, sa

générosité était aussi forte et grande qu'elle était comparée au vent. Tout ce qui lui tombait dans la main s'envolait vers quelqu'un d'autre ». Le guide religieux a demandé au Tout-Puissant de protéger le Chef de l'État et de le guider pour le bonheur de toute la Côte d'Ivoire ■

HERVE ADOU

Lutte contre le Covid-19

Le Dg de l'Office du service civique national appelle les Ivoiriens à la discipline

Nous ne l'oublions pas, le combat est commun. Le civisme est notre arme. C'est ainsi qu'a conclu, hier, Touré Mamadou, le directeur général de l'Office national du civisme, ses propos face aux journalistes, au cours de la conférence de presse qui s'est déroulée au ministère de la Sécurité et de la Protection civile. Il a donc invité la population au civisme et à la citoyenneté. « J'en appelle au respect des lois qui régissent notre société », a-t-il déclaré. Exhortant chaque Ivoirien « à respecter sa vie, la nôtre et celles des autres » via la prise en compte, au quotidien, des mesures barrières édictées par les autorités : lavage régulier des mains, port du masque... Aux Ong et à la société civile qu'il a félicitées pour leur engagement dans le volontariat, en cette période de crise, il a demandé d'unir leurs forces pour plus de synergie d'ac-



Touré Mamadou, le directeur général de l'Office national du civisme (PH: VÉRONIQUE KOUADIO).

tions. « Je voudrais vous inviter à vous rapprocher de nos services afin qu'ensemble et pour plus de visibilité et de cohérence, nous puissions bâtir un dispositif robuste de volontariat et de bénévolat », a-t-il dit. Touré Mamadou a appelé les hommes politiques au

civisme et à la cohésion sociale. « C'est ensemble, sans distinction d'ethnie, de classe sociale, de religion et de parti politique que nous vaincrons cette pandémie », a-t-il souligné.

Amer constat.
Le Dg de l'Office national du

service civique national dit avoir fait un amer constat : celui de « l'incivisme » d'une bonne partie de la population. « Nous constatons avec regret qu'un nombre important de nos concitoyens n'ont pas encore intégré dans leurs habitudes les mesures de prévention », a-t-il dit. Regrettant le fait qu'à bien des égards, « l'incivisme dans sa forme la plus grave peut être considéré comme la défiance à l'autorité de l'État ». « C'est le moment de se valoriser en se mettant à la disposition des autorités compétentes de leurs régions, pour participation en cas de besoin », a déclaré, en outre, l'autorité en charge du service civique national en appelant les 784 jeunes stagiaires volontaires sortis des centres de service civique à se mettre à la disposition de la nation. Pour lui, cette pandémie montre que l'État de Côte d'Ivoire a eu bien raison

d'accorder une place prépondérante aux actions gouvernementales. Parce que, plus que jamais, cette maladie vient « démontrer à souhait la place prépondérante du civisme dans le développement d'une nation. Elle vient nous montrer que les autorités ivoiriennes ont eu raison de réactiver le service civique et de lui conférer une place de choix dans la politique sociale du gouvernement ». C'est le lieu de rappeler que le Président Alassane Ouattara, le 23 mars, n'a pas manqué d'attirer l'attention des Ivoiriens en affirmant que dans le processus de lutte contre le Covid-19, notre principal ennemi pourrait être l'indiscipline. C'est donc fort de ce constat que la conférence d'hier a eu pour point focal le civisme et la discipline. Le Dr Edith Kouassi du ministère de la Santé et de l'Hygiène publique est aussi re-

venue sur la nécessité pour la population de s'en tenir à la discipline, en respectant de façon stricte les mesures sanitaires. Concernant la situation sanitaire à la date du 27 avril, elle a déclaré : « Ces données montrent l'évolution continue de la pandémie en Côte d'Ivoire, avec Abidjan comme épicentre », en notant une « régression » à l'intérieur du pays. Elle explique qu'il s'agit des efforts fournis par le gouvernement pour isoler Abidjan des villes de l'intérieur du pays. La porte-parole de la police a, pour sa part, sacrifié à la tradition en dressant le bilan sécuritaire. Il a souligné que, dans la nuit du 27 au 28 avril, entre autres, 22 personnes ont été interpellées pour violation de couvre-feu. Bleu Charlemagne a souligné, par ailleurs, que 25 personnes ont été assistées dans le cadre des actions civilo-militaires ■

MARCEL APPENA

CORONAVIRUS (COVID-19) Mesures de prévention

Se laver fréquemment les mains avec de l'eau et du savon ou utiliser un gel hydro-alcoolique.

Se couvrir la bouche et le nez avec un mouchoir pour tousser ou éternuer.

Éviter tout contact avec une personne souffrant de fièvre, rhume et toux.

Bien cuire la viande et les œufs.

POUR TOUTE INFORMATION APPELER LE 143 ou 101 OU ENVOYER PAR SMS CORONAVIRUS AU 1366

Mercredi 29 avril 2020

Eraternité-Matin

Nation

3

Dominique Ouattara au secours de trois mille familles vulnérables



La présidente de Children of Africa, Dominique Ouattara, a insisté sur le respect des mesures barrières pour arrêter la propagation du coronavirus. (PHOTO : FONDATION)



Dominique Ouattara a traduit sa gratitude aux donateurs pour leur soutien à cette action sociale

La présidente de la fondation Children of Africa, Dominique Ouattara, œuvre à soulager 3000 familles vulnérables, notamment les femmes et les enfants du Grand Abidjan. Et ce, dans le cadre de la lutte contre le coronavirus. Ainsi, hier au siège de la fondation à Cocody, elle a fait des dons à hauteur de 130 millions de F Cfa en faveur d'une centaine d'Ong partenaires de la fondation. Des structures engagées dans la protection des couches susmentionnées qui seront chargées de faire la distribution aux bénéficiaires. Les dons sont composés de 3000 sacs de riz, 20 000 boîtes de sardine, 12000 paquets de sardine, 10 000 masques de

protection, 6000 gels hydro-alcooliques, 3000 dispositifs de lavage des mains. La présidente-fondatrice de Children of Africa a particulièrement félicité le gouvernement et le Conseil national de sécurité pour avoir fait du soutien des populations défavorisées une véritable priorité. Elle se félicite du fait que le Fonds national de solidarité et de soutien soit opérationnel. La distribution des fonds alloués aux ménages démunis a commencé et le gouvernement a aussi offert des vivres aux populations. « Je suis fière de mon cher époux, le Président Alassane Ouattara. Car il a tenu à aider directement les foyers les plus démunis pendant cette période difficile. Cette aide a été immédiate,

concrète et effective. Cela démontre à quel point ce sujet lui tient à cœur », a souligné Dominique Ouattara; avant de saluer les efforts de tous les donateurs dont l'Ambassade de Chine qu'elle a qualifiée de partenaire privilégié de la fondation Children of Africa et de la Côte d'Ivoire. Aux organisations non gouvernementales, elle a demandé de redoubler d'efforts pour apporter assistance aux plus vulnérables. « Votre dynamisme et votre efficacité sur le terrain sont autant de valeurs qui ont motivé mon choix de faire de vous des relais de la fondation auprès de nos femmes et enfants victimes de cette situation. Je vous encourage à sensibiliser ces familles et à donner le bon exemple en ma-

nière de mise en pratique des mesures barrières », a recommandé Dominique Ouattara. Au personnel de santé et aux forces de l'ordre, la présidente de la fondation Children of Africa a traduit tous ses encouragements dans l'exercice de leur métier. La ministre de la Femme, de la Famille et de l'Enfant, Ramata Ly-Bakayoko, dira pour sa part que les dons de Dominique Ouattara vont renforcer les capacités opérationnelles des Ong et améliorer les conditions de vie des bénéficiaires. « Vous êtes une femme d'exception. Vous participez de manière significative à la lutte contre la maladie. Votre engagement pour la cause de la femme et de l'enfant n'est plus à démontrer. La construction de l'hôpital mère-enfant à

Bingerville et bien d'autres actions sont édifiantes », a-t-elle ajouté. Anicette Djédjé, au nom des Ong, a soutenu avec émotion que Dominique Ouattara a montré ainsi que les animateurs des organisations non gouvernementales ne sont pas seules dans le combat contre la maladie. C'est un soutien de taille, a-t-elle fait remarquer. Parfait Kouassi, vice-président de la Chambre de commerce et d'industrie de Côte d'Ivoire, porte-parole des entreprises ayant fait des dons à la fondation, a relevé qu'il s'agit d'un appui afin de permettre à la présidente de Children of Africa de poursuivre la lutte visant à contrer la propagation du virus. Il a remis un chèque de 20 millions de F Cfa et des vivres

et non vivres. Dans ce même élan, l'ambassadeur de Chine en Côte d'Ivoire, Wan Li, a soutenu cette action sociale en octroyant 50 millions de F Cfa. Pour lui, la fondation joue un rôle prépondérant et il souhaite que la Côte d'Ivoire gagne au plus vite la bataille contre cette crise sanitaire. « La Chine sera toujours aux côtés de la Côte d'Ivoire, un pays ami. Il y a eu plusieurs actions dont le partage d'expériences avec des experts de la médecine », a-t-il affirmé, tout en traduisant son admiration pour le Chef de l'Etat Alassane Ouattara pour les mots de solidarité qu'il a eus pour la Chine au début de la crise sanitaire dans ce pays.

CHRISTIAN DALLET

Des vivres et des kits sanitaires pour les populations démunies d'Attécoubé

Les veuves, les handicapés et les orphelins du Vih Sida résidant dans la commune d'Attécoubé peuvent pousser un ouf de soulagement en cette période particulièrement difficile du fait des affres du Covid-19 sur les populations en général. La fondation Kouyou et son partenaire, Cook-Africa ont fait parler leur cœur, le 27 avril, à l'endroit de ces populations vulnérables, en présence du maire, le ministre Danho Paulin. En leur offrant 175 kits alimentaires composés de riz et d'huile ainsi que

du matériel de protection sanitaire, gel hydroalcoolique, cache-nez lavables et autres. A cela, il faut ajouter le don en vivres et non vivres fait aux forces de sécurité de la commune. Justifiant son acte, le président de la fondation, Kouyou Anderson, indiquera que cette assistance aux personnes vulnérables d'Attécoubé s'inscrit dans un cadre général de la caravane sociale que la fondation Kouyou initie au plan national en faveur de ce groupe social. « Nous voulons montrer notre attachement à la survie des familles, à leur

équilibre et à l'assistance des personnes vulnérables. Nous apportons, ici à ce jour, notre pierre à l'édifice pour répondre au sursaut social lancé par le gouvernement », a indiqué le donateur. Qui a saisi l'occasion pour féliciter les forces de sécurité pour le travail abattu en cette période et invité les populations au respect strict des mesures barrières édictées par le gouvernement. « Nous remercions Kouyou Anderson et son partenaire le restaurant Cook-Africa d'avoir pensé à nos populations en cette période difficile

pour tout le monde... Cette action cadre avec notre approche de solidarité et de sensibilisation », c'est par ces mots que le maire Danho Paulin a traduit sa gratitude aux donateurs. Il a particulièrement eu un mot aimable pour Cook-Africa, qui a mis sa réserve de nourriture à la disposition de la solidarité nationale. Créée en 2018, la Fondation Kouyou est une institution spécialisée dans la préservation et la stabilité de la cellule familiale.



Le ministre Danho Paulin, maire de la commune d'Attécoubé (extrême gauche), a salué l'action de la Fondation Kouyou.

MARC YEVOU (SERCOM)

CORONAVIRUS (COVID-19) Mesures de prévention

Se laver fréquemment les mains avec de l'eau et du savon ou utiliser un gel hydro-alcoolique.

Se couvrir la bouche et le nez avec un mouchoir pour tousser ou éternuer.

Eviter tout contact avec une personne souffrant de fièvre, rhume et toux.

Bien cuire la viande et les oeufs.

POUR TOUTE INFORMATION APPELER LE 143 ou 101 OU ENVOYER PAR SMS CORONAVIRUS AU 1366

4

Fraternité Matin **N**ation

Mercredi 29 avril 2020

• Reportage / Comment les mesures barrières sont mises en œuvre à la frontière ivoiro-libérienne

Face à la propagation du Covid-19, le gouvernement ivoirien a décidé de fermer ses frontières terrestres avec ses voisins, le 22 mars, afin de « contenir la propagation » du virus. L'équipe de reportage de Fraternité Matin a fait une visite-surprise à la frontière ivoiro-libérienne.

Entre amertume et compréhension à la frontière ivoiro-libérienne

Poste frontalier de Pékan-Houéby. A ce point de passage officiel entre la Côte d'Ivoire et le Liberia situé à 18 kilomètres de Toulepleu, c'est le silence total. Les trottoirs, d'ordinaire occupés par des vendeurs ambulants et des camions, sont quasiment vides. Seuls des policiers, agents des Eaux et Forêts, gendarmes et soldats des Forces armées de Côte d'Ivoire sont à leurs postes de contrôle ou sous des arbres, à l'abri du soleil. Tandis que deux d'entre eux jouent aux cartes, trois autres échangent juste à côté du poste de contrôle sanitaire hermétiquement fermé. Aucun de ces éléments des forces de l'ordre, tous corps confondus, en première ligne donc dans ce combat, n'a de gants ou de cache-nez. Ils ne disposent d'aucune protection particulière contre le Covid-19 qui sévit pourtant en Côte d'Ivoire et au Liberia voisin. Pis, le seau pour le lavage des mains, cassé par endroits, ne retient que très peu d'eau. Des flacons de savon liquide et de gel hydro-alcoolique ont été jetés par terre sur tout le périmètre. Le seau servant à recueillir l'eau usée est vide, certainement parce que que le lavage des mains est rare à cet endroit. Avant de nous entretenir avec eux, nous nous lavons les mains sous leurs yeux, mais juste avec de l'eau, vu qu'il n'y a pas de savon. « Bienvenue à Pékan-Barrage, merci de venir partager notre solitude ! », lance un jeune soldat. Visiblement content de voir des visiteurs, il raconte qu'avant la décision de fermeture de la frontière, des centaines de personnes et de nombreux camions de



Le seau à robinet utilisé par les Fds à Pékan-village.

marchandises empruntaient chaque jour cet axe liant les deux pays. Sur la chaussée, à côté d'un hangar en mauvais état, une barre de fer bloque le passage. « C'est notre point de contrôle. Aujourd'hui, il n'y a que des animaux en vadrouille qui traversent ce poste pour aller au Liberia et revenir quand ils veulent », indique, en souriant, le caporal AB. « Nous ne sommes pas en vacances. Nous veillons au grain », précise à son tour un autre agent qui refuse de donner son identité. « Il y a toujours quelque chose à faire, nous veillons à la sécurité des Ivoiriens », ajoute-t-il. Les soldats, conscients que ce danger invisible peut venir de l'intérieur du pays ou du Liberia voisin, se protègent comme ils peuvent. « Cette fois-ci, il ne s'agit pas d'une crise sanitaire précieuse. C'est plus compliqué pour nous car nous ne pouvons rien avec nos armes, sauf veiller au respect des mesures prises par le gouvernement

pour empêcher la propagation du virus », dit le soldat. Il invite ses frères d'armes à partager avec lui un petit plat de riz gras avec quelques morceaux de viande. Le plat disparaît comme un éclair et notre soldat-interlocuteur se lèche les doigts. A sa mine, il n'a pas l'air rassasié.

Une franche collaboration entre soldats ivoiriens et libériens

Un peu plus loin, commence le pont métallique sur la rivière Tanhi qui sert de frontière naturelle entre la Côte d'Ivoire et le Liberia à cet endroit. A l'aide d'une chaîne et d'un cadenas, les forces libériennes tiennent fermée la sortie du pont. Ce dispositif, soutenu par un simple bambou, paraît bien fragile. Une femme et ses enfants font leur lessive sous le pont. Des troncs d'arbres disposés sur la rivière qui servent sans doute à contourner le passage officiel attirent notre attention.

Comment les forces ivoiriennes et libériennes procèdent-elles lorsqu'elles doivent communiquer entre elles en cette période de pandémie ? « On siffle et on se retrouve sur le pont. Nous

avons régulièrement besoin d'échanger sur certains sujets », répond un soldat. Un militaire libérien se dirige à grandes enjambées vers le pont situé à une trentaine de mètres et... hurle, exi-

geant que nous cessions de prendre des clichés. « Il vaut mieux changer de cible. Attendez d'abord leur autorisation avant de prendre des clichés. Les soldats libériens sont imprévisibles », interpelle le soldat qui demande au Libérien de se calmer. Tout finit par rentrer dans l'ordre et ce dernier accepte d'échanger avec nous à son poste. Il ressort que les populations des villages de cette zone frontalière vivent un réel drame, avec la décision de fermeture des frontières.

Libériens et Ivoiriens, même galère

Les villages frontaliers de Pékan-barrage en Côte d'Ivoire et de B'Haï au Liberia, séparés par la rivière Tanhi, vivent un véritable calvaire depuis la survenue de la pandémie du coronavirus en Afrique, particulièrement dans les deux pays. Lieu d'échange de devises et carrefour prospère des affaires, le village de B'Haï affiche aujourd'hui un visage fantomatique. Les habitants de cette bourgade jadis très peuplée semblent s'être volatilisés et les services ont tous fermé, même celui de l'immigration. Interrogé, Austin Teah, le chef du poste de contrôle libérien érigé dans ce village, évoque, le cœur meurtri, la situation : « La fermeture de la frontière ivoirienne est un véritable



-La rivière Tanhi, un des passages clandestins entre le Liberia et la Côte d'Ivoire.



CORONAVIRUS (COVID-19)

Mesures de prévention



POUR TOUTE INFORMATION APPELER LE

143 ou 101 OU ENVOYER PAR SMS CORONAVIRUS AU 1366



Se laver fréquemment les mains avec de l'eau et du savon ou utiliser un gel hydro-alcoolique.



Se couvrir la bouche et le nez avec un mouchoir pour tousser ou éternuer.



Éviter tout contact avec une personne souffrant de fièvre, rhume et toux.



Bien cuire la viande et les oeufs.



Fraternité-Matin N ation

5

Mercredi 29 avril 2020

drame pour cette localité qui est totalement dépendante de la Côte d'Ivoire pour son approvisionnement en denrées alimentaires. Aujourd'hui, du fait de la pandémie du coronavirus, toutes les activités sont arrêtées. Les populations en souffrent énormément. Elles pensent même que du temps de la guerre du Liberia, la souffrance n'était pas aussi grande. » Face à cette situation inconfortable, le militaire libérien plaide pour que la circulation des véhicules d'approvisionnement en produits de grande consommation soient autorisés à cette frontière, comme cela se fait au poste frontalier de Danané.

Ce poste de contrôle libérien, en termes de respect des mesures barrières au Covid-19, ne semble pas mieux loti que le poste ivoirien, du moins sur certains points. Il ne dispose lui aussi pas de matériel adéquat et élémentaire pour freiner la propagation de la pandémie. Le seau-robot, que notre regard curieux a beaucoup cherché, contient de l'eau mélangée avec du javel et du savon. Les agents en poste à ce point de contrôle et en première ligne dans la lutte contre cette pandémie ne possèdent pas de cache-nez, ni de gel hydroalcoolique. Un constat ahurissant, car témoignant du danger auxquels s'exposent les soldats.

Le président des jeunes de B'Haï, Victor Denis, qui s'exprime très bien en français et dont la mère est originaire de Pékan-Barrage, de l'autre côté de la rive du fleuve, révèle qu'au Liberia, toutes les régions ont été confinées par les autorités. Il est donc impossible aux habitants de la région du Grand Geddeh de se rendre dans celles du Nimba-County au nord ou du Maryland au sud. Ce qui crée une situation difficile, regrette-t-il. Les commerces, relate-t-il, sont fermés et les échanges stoppés. Il fait remarquer, avec un brin d'humour, que les hommes n'ont pas le droit de passer la frontière pendant que les animaux sont exemptés de cette interdiction.

Cependant, et en dépit de ces désagréments, il estime que la décision de confinement prise par les autorités est salutaire. Concernant la stratégie des autorités libériennes pour freiner la pandémie, il déplore le très mauvais état des routes libériennes qui constitue un véritable frein à la lutte. « Nous avons reçu des flacons de gel hydroalcoolique et du



Le maire de Bin-Houyé (au centre) sur les rives du fleuve Nuon.

savon de parents résidant dans les villages frontaliers ivoiriens. Nous sommes entre frères. Et comme dit l'adage, on reconnaît son frère quand on est dans les difficultés. Nous n'avons rien reçu de notre gouvernement, à part les messages sur les antennes de la radio nationale. Ici, les gens n'ont même pas d'argent pour se nourrir, comment pourront-ils s'offrir du savon liquide, du gel hydro-alcoolique ou des cache-nez ? La seule satisfaction : nous ne payons pas l'électricité fournie par la Côte d'Ivoire au Liberia. Aucun facturier n'a mis les pieds ici depuis deux mois », ajoute-t-il, sans dire comment les biens reçus de Pékan-Barrage, de l'autre côté de la frontière, ont pu leur être acheminés.

Des avis divers sur la mesure de fermeture des frontières

Sur le chemin du retour, nous observons avec surprise une jeune fille sous le pont qui cherche visiblement à se rendre dans la partie ivoirienne. Malgré la discrétion dont elle a fait preuve, elle n'échappera pas à notre vigilance. Rattrapée puis interrogée, elle nous a expliqué qu'elle se rendait à Pékan-Village (la partie ivoirienne) pour y acheter du riz. Avec cette découverte, nous comprenons que la frontière ivoiro-libérienne, officiellement fermée, ne l'est pas vraiment pour les populations qui trouvent toujours

le moyen de contourner les postes frontaliers. Nous traversons la frontière en sa compagnie et regagnons la terre ivoirienne, histoire d'en faire l'expérience, avant de revenir sur nos pas pour emprunter le pont métallique. Nous quittons les lieux après avoir échangé avec les forces nationales de défense et de sécurité. En territoire ivoirien, à Pékan-Village, la majorité des habitants approuve la fermeture de la frontière, certains s'inquiètent même du fait qu'elle reste perméable. C'est le cas de Taho Omer, planteur du village de Pékan-Houéby, qui affirme que même si le gouvernement a fermé la frontière, il y a mille autres points d'entrée pos-

sibles : de nombreuses pistes qui permettent de venir en Côte d'Ivoire ou d'aller au Liberia. « Ce sont des voies qui peuvent être des voies de transmission du Covid-19. Or, par manque d'effectifs, l'État ne pourra pas mettre des militaires sur chaque piste », déplore-t-il. Au total, 28 points de passage clandestins ont été répertoriés par les militaires dans la seule zone frontalière du village de Pékan-Houéby. Pourtant, beaucoup ne voient pas les choses de cet œil. Pour ces habitants, la fermeture de la frontière vient favoriser les trafics illégaux et la multiplication des passages dandestins. Kah Robert, un habitant du village que nous avons interrogé, est de ceux-ci. « La fermeture des

frontières réduit considérablement les échanges commerciaux légaux et contribue à développer des activités de contrebande. C'est un vrai préjudice pour l'économie locale. Ici, rien ne passe, même les produits vivriers », soutient-il. Selon lui, il faut équiper le poste frontalier de matériel sanitaire : des thermomètres infrarouges qui permettent d'obtenir la température corporelle des passants, des gants, des cache-nez et autres, comme c'est le cas ailleurs, par exemple à Noé. « La frontière est très poreuse. Il faut savoir que pour se rendre dans certains villages ivoiriens, on est obligé de passer par le Liberia. Certains de nos parents ont des champs au Liberia et vice-versa », précise Kah Robert. Cette situation d'interpénétration de nos États, on peut le voir, se constate à plusieurs niveaux de la frontière avec le Liberia.

Dohouba (Bin-Houyé), la barque et les pirogues retirées de l'eau

À 24 km au nord de Toulepleu, les populations de la commune de Bin-Houyé, dans la région du Tonkpi, vivent la même situation. Elles ont les mêmes préoccupations. Malgré la fermeture de la frontière, les autorités municipales sont à la tâche pour sensibiliser les populations et encourager les forces de l'ordre qui veillent nuit et jour à la sécurité et à la santé des Ivoiriens. La barque de l'intégration, offerte par le Président Alassane Ouattara que nous avons empruntée en janvier dernier pour nous rendre au Liberia, est au-

jourd'hui immobilisée sur le fleuve, hors de portée des populations et sous le contrôle des militaires. Cette barque qui sert de pont flottant et qui permet aux populations des deux pays frères de se déplacer restera non opérationnelle jusqu'à la fin de la crise sanitaire. Les pirogues utilisées par les pêcheurs ont également été retirées de l'eau.

Le maire de Bin-Houyé André Narcisse Meman que nous avons rencontré au bord du fleuve Nuon, au poste frontalier de Dohouba, à trois km de la ville, a rencontré, ce jour-là, les populations, par vagues, pour échanger avec elles sur la pandémie du coronavirus. « Nous avons exhorté nos parents au respect des mesures gouvernementales et nous les avons apaisés car des rumeurs circulent et cela n'est pas fait pour arranger les choses », a-t-il dit. Il a apporté le soutien de la mairie aux soldats et douaniers basés dans cette zone frontalière. « Nous sommes venus encourager les forces de l'ordre qui travaillent ici et leur demander d'appliquer strictement les mesures prises par le gouvernement. Nous avons également recensé les préoccupations des populations concernant la fermeture de la frontière qui est essentielle pour lutter contre cette pandémie. C'est dur, mais c'est le prix à payer pour respecter les consignes du gouvernement. Quand un Chef d'Etat décide de fermer la frontière, c'est que la situation est grave. Nous sommes certes des frères, mais faisons en sorte que personne ne traverse la frontière », a expliqué le maire.

Cet avis est loin d'être partagé par un cadre du village qui, sous le couvert de l'anonymat, souligne que la fermeture des frontières est une mesure barrière efficace lorsque la menace est encore lointaine. Pour lui, il est trop tard aujourd'hui pour que cette mesure soit salutaire puisque le virus se trouve de chaque côté de la frontière. On peut le dire, la fermeture des frontières a permis de limiter les mouvements de populations. Mais le défi que doivent relever les autorités ivoiriennes, c'est celui des passages illégaux qui s'étendent tout au long de la frontière. La question est essentielle, car les frontières entre la Côte d'Ivoire et l'ensemble de ses voisins sont à l'image de la frontière ivoiro-libérienne. ■



Une vue de la barque immobilisée sur le fleuve Nuon.

SAINT-TRA BI

CORONAVIRUS (COVID-19)

Se laver fréquemment les mains avec de l'eau et du savon ou utiliser un gel hydro-alcoolique.

Se couvrir la bouche et le nez avec un mouchoir pour tousser ou éternuer.

Eviter tout contact avec une personne souffrant de fièvre, rhume et toux.

Bien cuire la viande et les oeufs.

Mesures de prévention

POUR TOUTE INFORMATION APPELER LE

143 ou 101 OU ENVOYER PAR SMS CORONAVIRUS AU 1366

6

Fraternité Matin Nation

Mercredi 29 avril 2020

Session extraordinaire de la Conférence des Chefs d'État et de gouvernement de l'Union économique et monétaire Ouest Africaine (UEMOA)

Communiqué final

Sous la Présidence de son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, Président de la République de Côte d'Ivoire, Président en exercice de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), la Conférence s'est réunie en session extraordinaire, en visioconférence le 27 avril 2020. La session s'est principalement penchée sur la grave crise sanitaire qui sévit dans les pays de l'UEMOA du fait de la pandémie à coronavirus (COVID-19).

Ont pris part à ladite session :

- Pour la République du Bénin, Son Excellence Monsieur Patrice TALON, Président de la République ;
- Pour le Burkina Faso, Son Excellence Monsieur Roch Marc Christian KABORE, Président du Faso ;
- Pour la République de Côte d'Ivoire, Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, Président de la République ;
- Pour la République de Guinée-Bissau, Son Excellence Monsieur Umaro Sissoco EMBALO, Président de la République ;
- Pour la République du Mali, Son Excellence Monsieur Ibrahim Boubacar KEITA, Président de la République ;
- Pour la République du Niger, Son Excellence Monsieur Issoufou MAHAMADOU, Président de la République ;
- Pour la République Togolaise, Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE, Président de la République ;
- Pour la République du Sénégal, Son Excellence Monsieur Macky SALL, Président de la République ;

Ont également pris part aux travaux de cette session, les Membres du Conseil des Ministres Statutaire de l'UEMOA, présidé par Monsieur Sani YAYA, Ministre de l'Economie et des Finances de la République Togolaise, ainsi que :

- Monsieur Abdallah BOUREIMA, Président de la Commission de l'UEMOA ;
- Monsieur Tiémoko Meyliet KONE, Gouverneur de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) ;
- Monsieur Christian ADOVELANDE, Président de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) ;
- Monsieur Mamadou NDIAYE, Président du Conseil Régional de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF).

Analysant la situation sanitaire dans les pays de l'Union, la Conférence exprime sa vive préoccupation face à la rapidité avec laquelle la maladie à Coronavirus (COVID-19) se propage et les risques qu'elle comporte aux plans humain, économique et financier, sur le monde en général et en particulier sur les pays de l'UEMOA. Elle exprime sa compassion à toutes les familles endeuillées et souhaite un prompt rétablissement aux malades.

La Conférence salue la vigueur des réactions des Etats membres dès le déclenchement de l'épidémie et les efforts qu'ils continuent de déployer pour mettre en œuvre des plans de riposte destinés à faire face à la progression de la maladie, à protéger les populations les plus vulnérables et à limiter l'impact de la pandémie. Elle les exhorte à poursuivre la sensibilisation des populations au strict respect des mesures de prévention.

La Conférence rend un hommage appuyé aux professionnels de la santé pour les efforts inlassables qu'ils déploient pour sauver des vies. Elle remercie toutes les bonnes volontés qui se mobilisent pour atténuer les souffrances des malades et porter assistance à ceux qui en ont besoin.

Elle félicite le Conseil des Ministres et les Institutions de l'Union pour les décisions et mesures prises à l'issue de la session extraordinaire du Conseil du 20 mars 2020, pour contribuer au financement des plans de riposte nationaux et se réjouit en particulier de :

- l'octroi de prêts concessionnels au profit des Etats, à hauteur de 120 milliards, par l'affectation, par la BCEAO et la Commission de l'UEMOA, de 40 milliards au Fonds de bonification de la BOAD ;
 - la couverture par la BCEAO des besoins de liquidité exprimés par les banques.
- La Conférence a pris acte des nouvelles mesures d'accompagnement des Etats et du secteur privé pour renforcer la résilience de tous les acteurs en vue de faire face, à court et moyen termes, aux conséquences vécues et prévisibles de la pandémie du COVID-19, notamment le lancement imminent de « Bons COVID-19 ».

La Conférence salue également les actions en cours de la BCEAO et de la BOAD destinées à mettre en œuvre, en relation avec le système bancaire, des mécanismes de financement des Systèmes Financiers Décentralisés (SFD), principales sources de financement du secteur informel dans les Etats membres.

La Conférence note qu'à l'instar des autres pays, la pandémie à coronavirus affecte profondément les économies des Etats membres. Ainsi, en 2020, la situation macroéconomique de l'Union connaîtrait une dégradation sensible avec notamment un taux de croissance moyen qui ressortirait à 2,7%, soit une réduction de près de quatre points de pourcentage par rapport à la prévision initiale de 6,6%. A cet égard, les chefs d'Etat et de Gouvernement encouragent les Etats membres à mettre rapidement en œuvre les mesures de stabilisation puis de relance des économies.

Dans ce contexte, la Conférence a évalué les ressources financières nécessaires aux Etats pour faire face aux besoins en équipements sanitaires, assurer une mise en œuvre effective des mesures sociales et relancer l'activité économique. L'évaluation de ces besoins s'élève à 5 284,9 Milliards de francs CFA. Il en résulterait une aggravation du déficit budgétaire, dons compris, pour représenter 5,5% du PIB contre 2,7% initialement prévu.

Dans le contexte de la crise sanitaire liée au COVID-19, la Conférence soutient l'initiative de l'Union Africaine relative à la dette des pays Africains.

La Conférence adresse ses remerciements à l'ensemble des partenaires, en particulier l'Union Africaine, la Banque Africaine de Développement, le Fonds Monétaire International, la Banque Mondiale et le G20 pour les initiatives qui ont déjà été engagées et les invite à soutenir encore plus le continent Africain dans sa lutte contre la pandémie.

La Conférence note avec préoccupation la situation alimentaire et nutritionnelle particulièrement difficile pour une certaine frange des populations de l'Union, qui aura besoin d'une assistance alimentaire et nutritionnelle immédiate pendant la période de soudure (juin-août 2020). Cette vulnérabilité alimentaire, essentiellement due à la situation sécuritaire, pourrait se dégrader davantage avec la crise sanitaire du COVID-19.

La Conférence relève par ailleurs que les difficultés liées aux importations, la fermeture des marchés, les mesures de confinement et la mise en quarantaine des zones touchées par la pandémie pourraient priver les producteurs ruraux d'un accès facile aux intrants agricoles et affecter négativement les résultats de la campagne 2020-2021 déjà sous la menace du péril acridien avec l'installation prochaine de la saison des pluies. Cette situation pourrait déboucher sur une aggravation de la situation alimentaire et nutritionnelle pour la région en 2021.

La Conférence, consciente que les couches vulnérables sont très affectées par les mesures prises pour limiter la propagation de la pandémie à Coronavirus, recommande aux Etats membres de mettre rapidement en œuvre les mesures d'atténuation prises en leur faveur.

La Conférence décide de prendre les mesures ci-après et invite les Etats membres ainsi que les Institutions communautaires à les mettre en œuvre :

- l'instauration, dans le cadre communautaire, d'une plus grande coordination dans la prise des mesures sanitaires relatives à la gestion des frontières intérieures et extérieures de l'Union ;
- l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan régional de renforcement des capacités des systèmes de santé pour la gestion des épidémies ;
- l'adoption d'une Déclaration portant suspension temporaire de l'application du Pacte de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité ;
- la prise, avec célérité, de toutes les mesures qui s'avèreraient nécessaires pour réduire l'impact de la pandémie sur nos populations et soutenir l'économie pendant et après la crise.

La Conférence exprime sa vive préoccupation face à l'escalade continue des actes terroristes et de banditisme contre les pays de l'Union, et réitère la détermination des Etats membres à renforcer leur coopération dans la lutte contre le terrorisme. Elle condamne l'enlèvement de Monsieur Soumaila Cissé, Chef de file de l'opposition malienne et rassure le gouvernement malien de son soutien et de ses encouragements pour toutes les initiatives en cours pour sa libération dans les meilleurs délais

et sans condition. Abordant la situation politique au sein de l'Union, la Conférence salue le bon déroulement des élections présidentielles en Guinée-Bissau et au Togo.

Les Chefs d'Etat et de Gouvernement adressent leurs vives et chaleureuses félicitations à son Excellence Monsieur Umaro Sissoco EMBALO, pour son accession à la magistrature suprême de la Guinée-Bissau et à son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE pour sa réélection à la présidence de la République Togolaise. La Conférence exprime sa satisfaction au Président de la Commission de l'UEMOA, au Gouverneur de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest, au Président de la Banque Ouest Africaine de Développement, au Président du Conseil Régional de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers, ainsi qu'au personnel de tous les Organes et Institutions de l'UEMOA, pour les résultats obtenus dans la mise en œuvre des programmes et projets communautaires.

La prochaine Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement se tiendra en juillet 2020 à Yamoussoukro, en République de Côte d'Ivoire.

Les Chefs d'Etat et de Gouvernement adressent leurs sincères remerciements à Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, Président de la République de Côte d'Ivoire, Président de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union, pour avoir pris l'initiative de cette session extraordinaire et pour les bonnes dispositions matérielles et techniques prises pour sa réussite.

Fait à Abidjan, le 27 avril 2020

POUR LA CONFÉRENCE DES CHEFS D'ETAT ET DE GOUVERNEMENT DE L'UEMOA

LE PRÉSIDENT, S. E. MONSIEUR ALASSANE OUATTARA

CORONAVIRUS (COVID-19) Mesures de prévention

Se laver fréquemment les mains avec de l'eau et du savon ou utiliser un gel hydro-alcoolique.

Se couvrir la bouche et le nez avec un mouchoir pour tousser ou éternuer.

Eviter tout contact avec une personne souffrant de fièvre, rhume et toux.

Bien cuire la viande et les oeufs.

POUR TOUTE INFORMATION APPELER LE 143 ou 101 OU ENVOYER PAR SMS CORONAVIRUS AU 1366

6

Eternité Matin Nation

Mercredi 29 avril 2020

Session extraordinaire de la Conférence des Chefs d'État et de gouvernement de l'Union économique et monétaire Ouest Africaine (UEMOA)

Communiqué final

Sous la Présidence de son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, Président de la République de Côte d'Ivoire, Président en exercice de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), la Conférence s'est réunie en session extraordinaire, en visioconférence le 27 avril 2020.

La session s'est principalement penchée sur la grave crise sanitaire qui sévit dans les pays de l'UEMOA du fait de la pandémie à coronavirus (COVID-19).

Ont pris part à ladite session :

- Pour la République du Bénin, Son Excellence Monsieur Patrice TALON, Président de la République ;

- Pour le Burkina Faso, Son Excellence Monsieur Roch Marc Christian KABORE, Président du Faso ;

- Pour la République de Côte d'Ivoire, Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, Président de la République ;

- Pour la République de Guinée-Bissau, Son Excellence Monsieur Umaro Sissoco EMBALLO, Président de la République ;

- Pour la République du Mali, Son Excellence Monsieur Ibrahim Boubacar KEITA, Président de la République ;

- Pour la République du Niger, Son Excellence Monsieur Issoufou MAHAMADOU, Président de la République ;

- Pour la République Togolaise, Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE, Président de la République.

- Pour la République du Sénégal, Son Excellence Monsieur Macky SALL, Président de la République ;

Ont également pris part aux travaux de cette session, les Membres du Conseil des Ministres Statutaire de l'UEMOA, présidé par Monsieur Sani YAYA, Ministre de l'Economie et des Finances de la République Togolaise, ainsi que :

- Monsieur Abdallah BOUREIMA, Président de la Commission de l'UEMOA ;
- Monsieur Tiémoko Meyliet KONE, Gouverneur de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) ;
- Monsieur Christian ADOVELANDE, Président de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) ;
- Monsieur Mamadou NDIAYE, Président du Conseil Régional de l'Épargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF).

Analysant la situation sanitaire dans les pays de l'Union, la Conférence exprime sa vive préoccupation face à la rapidité avec laquelle la maladie à Coronavirus (COVID-19) se propage et les risques qu'elle comporte aux plans humain, économique et financier, sur le monde en général et en particulier sur les pays de l'UEMOA. Elle exprime sa compassion à toutes les familles endeuillées et souhaite un prompt rétablissement aux malades.

La Conférence salue la vigueur des réactions des Etats membres dès le déclenchement de l'épidémie et les efforts qu'ils continuent de déployer pour mettre en œuvre des plans de riposte destinés à faire face à la progression de la maladie, à protéger les populations les plus vulnérables et à limiter l'impact de la pandémie. Elle les exhorte à poursuivre la sensibilisation des populations au strict respect des mesures de prévention.

La Conférence rend un hommage appuyé aux professionnels de la santé pour les efforts inlassables qu'ils déploient pour sauver des vies. Elle remercie toutes les bonnes volontés qui se mobilisent pour atténuer les souffrances des malades et porter assistance à ceux qui en ont besoin.

Elle félicite le Conseil des Ministres et les Institutions de l'Union pour les décisions et mesures prises à l'issue de la session extraordinaire du Conseil du 20 mars 2020, pour contribuer au financement des plans de riposte nationaux et se réjouit en particulier de :

- l'octroi de prêts concessionnels au profit des Etats, à hauteur de 120 milliards, par l'affectation, par la BCEAO et la Commission de l'UEMOA, de 40 milliards au Fonds de bonification de la BOAD ;
- la couverture par la BCEAO des besoins de liquidité exprimés par les banques.

La Conférence a pris acte des nouvelles mesures d'accompagnement des Etats et du secteur privé pour renforcer la résilience de tous les acteurs en vue de faire face, à court et moyen termes, aux conséquences vécues et prévisibles de la pandémie du COVID-19, notamment le lancement imminent de « Bons COVID-19 ».

La Conférence salue également les actions en cours de la BCEAO et de la BOAD destinées à mettre en œuvre, en relation avec le système bancaire, des mécanismes de financement des Systèmes Financiers Décentralisés (SFD), principales sources de financement du secteur informel dans les Etats membres.

La Conférence note qu'à l'instar des autres pays, la pandémie à coronavirus affecte profondément les économies des Etats membres. Ainsi, en 2020, la situation macroéconomique de l'Union connaîtrait une dégradation sensible avec notamment un taux de croissance moyen qui ressortirait à 2,7%, soit une réduction de près de quatre points de pourcentage par rapport à la prévision initiale de 6,6%. A cet égard, les chefs d'Etat et de Gouvernement encouragent les Etats membres à mettre rapidement en œuvre les mesures de stabilisation puis de relance des économies.

Dans ce contexte, la Conférence a évalué les ressources financières nécessaires aux Etats pour faire face aux besoins en équipements sanitaires, assurer une mise en œuvre effective des mesures sociales et relancer l'activité économique. L'évaluation de ces besoins s'élève à 5 284,9 Milliards de francs CFA. Il en résulterait une aggravation du déficit budgétaire, dons compris, pour représenter 5,5% du PIB contre 2,7% initialement prévu.

Dans le contexte de la crise sanitaire liée au COVID-19, la Conférence soutient l'initiative de l'Union Africaine relative à la dette des pays Africains.

La Conférence adresse ses remerciements à l'ensemble des partenaires, en particulier l'Union Africaine, la Banque Africaine de Développement, le Fonds Monétaire International, la Banque Mondiale et le G20 pour les initiatives qui ont déjà été engagées et les invite à soutenir encore plus le continent Africain dans sa lutte contre la pandémie.

La Conférence note avec préoccupation la situation alimentaire et nutritionnelle particulièrement difficile pour une certaine frange des populations de l'Union, qui aura besoin d'une assistance alimentaire et nutritionnelle immédiate pendant la période de soudure (juin-août 2020). Cette vulnérabilité alimentaire, essentiellement due à la situation sécuritaire, pourrait se dégrader davantage avec la crise sanitaire du COVID-19.

La Conférence relève par ailleurs que les difficultés liées aux importations, la fermeture des marchés, les mesures de confinement et la mise en quarantaine des zones touchées par la pandémie pourraient priver les producteurs ruraux d'un accès facile aux intrants agricoles et affecter négativement les résultats de la campagne 2020-2021 déjà sous la menace du péril acridien avec l'installation prochaine de la saison des pluies. Cette situation pourrait déboucher sur une aggravation

de la situation alimentaire et nutritionnelle pour la région en 2021.

La Conférence, consciente que les couches vulnérables sont très affectées par les mesures prises pour limiter la propagation de la pandémie à Coronavirus, recommande aux Etats membres de mettre rapidement en œuvre les mesures d'atténuation prises en leur faveur.

La Conférence décide de prendre les mesures ci-après et invite les Etats membres ainsi que les Institutions communautaires à les mettre en œuvre :

- l'instauration, dans le cadre communautaire, d'une plus grande coordination dans la prise des mesures sanitaires relatives à la gestion des frontières intérieures et extérieures de l'Union ;

- l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan régional de renforcement des capacités des systèmes de santé pour la gestion des épidémies ;

- l'adoption d'une Déclaration portant suspension temporaire de l'application du Pacte de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité ;

- la prise, avec célérité, de toutes les mesures qui s'avèreraient nécessaires pour réduire l'impact de la pandémie sur nos populations et soutenir l'économie pendant et après la crise.

La Conférence exprime sa vive préoccupation face à l'escalade continue des actes terroristes et de banditisme contre les pays de l'Union, et réitère la détermination des Etats membres à renforcer leur coopération dans la lutte contre le terrorisme. Elle condamne l'enlèvement de Monsieur Soumaila Cissé, Chef de file de l'opposition malienne et rassure le gouvernement malien de son soutien et de ses encouragements pour toutes les initiatives en cours pour sa libération dans les meilleurs délais

et sans condition. Abordant la situation politique au sein de l'Union, la Conférence salue le bon déroulement des élections présidentielles en Guinée-Bissau et au Togo.

Les Chefs d'Etat et de Gouvernement adressent leurs vives et chaleureuses félicitations à son Excellence Monsieur Umaro Sissoco EMBALLO, pour son accession à la magistrature suprême de la Guinée-Bissau et à son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE pour sa réélection à la présidence de la République Togolaise.

La Conférence exprime sa satisfaction au Président de la Commission de l'UEMOA, au Gouverneur de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest, au Président de la Banque Ouest Africaine de Développement, au Président du Conseil Régional de l'Épargne Publique et des Marchés Financiers, ainsi qu'au personnel de tous les Organes et Institutions de l'UEMOA, pour les résultats obtenus dans la mise en œuvre des programmes et projets communautaires.

La prochaine Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement se tiendra en juillet 2020 à Yamoussoukro, en République de Côte d'Ivoire. Les Chefs d'Etat et de Gouvernement adressent leurs sincères remerciements à Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, Président de la République de Côte d'Ivoire, Président de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union, pour avoir pris l'initiative de cette session extraordinaire et pour les bonnes dispositions matérielles et techniques prises pour sa réussite.

Fait à Abidjan, le 27 avril 2020

POUR LA CONFERENCE DES CHEFS D'ETAT ET DE GOUVERNEMENT DE L'UEMOA

LE PRÉSIDENT, S. E. MONSIEUR ALASSANE OUATTARA

CORONAVIRUS (COVID-19) Mesures de prévention

Se laver fréquemment les mains avec de l'eau et du savon ou utiliser un gel hydro-alcoolique.

Se couvrir la bouche et le nez avec un mouchoir pour tousser ou éternuer.

Eviter tout contact avec une personne souffrant de fièvre, rhume et toux.

Bien cuire la viande et les œufs.

POUR TOUTE INFORMATION APPELER LE 143 ou 101 OU ENVOYER PAR SMS CORONAVIRUS AU 1366

● La Cgrae fait un don de 145 millions de FCfa en vivres et en numéraire aux retraités

Un peu plus de 145 millions de FCfa en vivres et en espèces. C'est la valeur globale du don qu'a fait, hier, l'institution de prévoyance sociale - Caisse générale de retraite des agents de l'Etat (Ips-Cgrae) aux organisations de retraités de la Fondation publique de Côte d'Ivoire dans le cadre de la riposte nationale contre le coronavirus. La caravane de la solidarité de la Cgrae, conduite par le directeur général, Abrahamane Tiémoko Berté, a visité, pour l'occasion trois structures : la Fédération des associations de retraités de Côte d'Ivoire (Fareci) à Cocody Centre, le Conseil national des retraités de Côte d'Ivoire (Conareci) à Cocody Angré et l'Association des veuves des fonctionnaires retraités (Mobla) à Abobo Dokui.

Au siège de la Fareci, Abrahamane Berté et sa délégation ont offert à leurs hôtes, 5000 masques, 1000 gels hydro-alcooliques, 5 tonnes de riz et



Le Dg Abrahamane Berté a marqué l'engagement de la Cgrae aux côtés des assurés sociaux.

100 cartons d'huile, ainsi qu'un chèque de 15 millions de FCfa à la faitière et 6 millions de FCfa à chaque association membre. Le directeur général de la Cgrae a expliqué que cette action fait suite à l'appel à la solidarité lancé par le Président de la République, Alassane Ouattara, pour faire face à la pandémie de coronavirus en Côte d'Ivoire. « L'Ips-Cgrae, qui est une institution

de sécurité sociale et qui a en charge le système de gestion des pensions publiques, civiles et militaires, se devait, devant cette situation particulièrement difficile pour ses pensionnaires retraités, encore plus exposés au Covid-19, de prendre les devants. Elle avait le devoir de manifester sa solidarité et sa bienveillance à ses assurés sociaux. C'est tout le sens de l'activité de ce jour », a-t-il fait

savoir. Pour Abrahamane Berté, la Fareci, qui est un groupe de 12 associations et qui compte environ 30 000 adhérents, est un relais précieux pour les messages de sensibilisation aux mesures barrières de lutte contre la maladie à coronavirus. Il a précisé que le don de son institution doit bénéficier en priorité aux retraités les plus vulnérables.

Le Conseil national des retraités de Côte d'Ivoire, deuxième étape de la visite des responsables de la Cgrae, a, lui aussi, reçu le même stock de vivres et de matériel d'hygiène que la Fareci. Il a également reçu le même montant. Quant à l'association Mobla, elle a bénéficié de 13 millions de FCfa en vivres et kits d'hygiène, 5 millions de FCfa pour l'organisation et un million de FCfa pour la coordination chargée de répartir les dons aux sections et sous-sections.

Les présidents de la Fareci, Mathurin Kouassi, du Conareci, Issa Diakité et la présidente de l'association Mobla, Veuve Nana Camara Ban, ont, tour à tour, exprimé leur reconnaissance et leur gratitude à la Cgrae pour son important don. « Votre geste arrive à point nommé pour les retraités qui vivent difficilement la crise sanitaire du Covid-19, d'autant qu'ils sont les plus exposés et les plus vulnérables à la maladie », a indiqué Issa Diakité.

GERMAIN GABO

Lavage des mains, conseils et dons à Amangouakoi



Remise des équipements aux représentants des villages sous le regard du chef central (en complet page).

Les sept villages situés aux encablures de l'aéroport Félix Houphouët-Boigny dont le centre est Amangouakoi ont reçu une assistance particulière. Le 25 avril, les représentants des communautés de ces localités, entre autres Bakro, Aero-canal, Abbeykro, Kamboukro, réunis sur le site du groupe scolaire d'Amangouakoi, se sont prêtés aux conseils d'experts en santé sur la manifestation du Coronavirus et la conduite à tenir face à la maladie et surtout, à des démonstrations de lavage des mains et d'utilisation efficace des produits désinfectants. C'est une initiative de la chefferie centrale dirigée par Philippe Yapi, avec l'appui de la Mairie de Port-Bouët, de la Mutuelle et l'Ordre des pharmaciens de Côte d'Ivoire. Selon le chef du village, cette activité est à sa troisième séance en seulement quelques semaines. « Dès les premiers moments, nous avons effectué des campagnes de sensibilisation publique et fait du porte à porte. Malgré tout cela, nous avons senti un relâchement au niveau du respect des mesures

barrières et même du couvre-feu. C'est pour cette raison que nous avons initié cette troisième édition », explique Philippe Yapi. Pour lui, il n'est pas question que les habitants des villages d'Amangouakoi se comportent comme des récalcitrants face aux mesures prises par le gouvernement pour la protéger contre la pandémie. C'est pour cette raison qu'il a sollicité l'appui de la Mutuelle et l'Ordre des pharmaciens de Côte d'Ivoire et le District sanitaire de Port-Bouët pour instruire les populations, en présence du représentant du préfet d'Abidjan, sur le Covid-19. Face aux habitants, parés de cache-nez distribués par de bonnes volontés, Dr Diadiou Atepsé, présidente de la Mutuelle des pharmaciens, Coulibaly Matenin, responsable des affaires sociales et Kié Danièle de la Commission entraide et solidarité de l'ordre des pharmaciens ont fait des démonstrations de lavage des mains. Elles ont profité de l'occasion pour donner des conseils d'usage sur l'automédication.

H. ADOU

● Joseph Seka Seka et des cadres sensibilisent à Yakassé Attobrou

L'initiative de la mutuelle de développement de Yakassé-Attobrou, le ministre de l'Environnement et du Développement durable, Joseph Séka Séka et des cadres ont pris d'assaut les gares, marchés et ruelles de la localité pour sensibiliser les populations au Covid-19. En présence du préfet de département, la sensibilisation des chauffeurs et des passagers à l'application des mesures barrières contre le covid-19, a permis à quelques hésitants de comprendre la nécessité des cache-nez. Au grand marché de la ville, c'est à un véritable enseignement que se sont prêtés les commerçants et usagers venus faire leurs courses. « Je suis parmi vous, à cause de la maladie à coronavirus qui fait beaucoup de victimes. Quand quelqu'un a la maladie, il la transmet à l'autre. C'est pour cette raison qu'il y a des attitudes à avoir. Il y en a qui disent que le "koutoukou" guérit la maladie. Non ! Il tue plutôt ! Quand vous le buvez, vous devenez encore plus fragiles face la maladie. Arrêtez sa consommation. Si vous attrapez la maladie,



Devant les vendeurs et vendeuses du marché, le ministre et sa suite ont expliqué le bien-fondé du respect des mesures barrières.

C'est votre mort que vous signez », a-t-il indiqué. Ce fut l'occasion pour le Prof Brouh Yapo, médecin anesthésiste, réanimateur, d'enseigner sur le coronavirus, les dangers qu'il présente et les stratégies à adopter pour l'éviter. Pour lui, la seule manière de s'attirer cette maladie est le non-respect des mesures barrières et des consignes édictées par le Gouvernement. Il a par ailleurs situé les populations sur

l'isolement du malade et l'interdiction de visites. Des affiches portant sur les mesures de prévention ont, à l'occasion, été distribuées aux représentants des sous-préfectures, des villages et campements, afin qu'ils s'en servent comme moyens de communication. « Le covid-19 est une nouvelle maladie dont les modes de contamination ne sont pas totalement connus. La science dit que ce virus se retrouve

dans le sang et même dans les selles... Une fois infectés, il est difficile de vous soigner, car il n'y a pour l'instant pas de médicaments à disposition pour soigner l'infecté », enseigne le professeur de médecine. La cérémonie s'est soldée par une opération de remise de matériels aux sous-préfets qui se chargeront de les redistribuer aux différents chefs de communauté et de village.

HERVÉ ADOU

CORONAVIRUS (COVID-19) Mesures de prévention

Se laver fréquemment les mains avec de l'eau et du savon ou utiliser un gel hydro-alcoolique.

Se couvrir la bouche et le nez avec un mouchoir pour tousser ou éternuer.

Éviter tout contact avec une personne souffrant de fièvre, rhume et toux.

Bien cuire la viande et les œufs.

POUR TOUTE INFORMATION APPELER LE 143 ou 101 OU ENVOYER PAR SMS CORONAVIRUS AU 1365

10

Eraternité-Matin Nation

Mercredi 29 avril 2020

Fonds de soutien au secteur agricole Des acteurs proposent la mise sur pied d'un comité de suivi pour une meilleure répartition

La répartition du fonds de soutien au secteur agricole annoncée par le gouvernement était le sujet d'une conférence de presse, tenue le jeudi 23 avril, à Abobo N'doté, par des acteurs dudit secteur. Il s'agit de Penatirgué Soro, Pca de l'Association nationale des coopératives agricoles de Côte d'Ivoire (Anacaci), par ailleurs porte-parole du comité national de réflexion des producteurs de café-cacao, Bergan Kouadio, président de l'Organisation nationale des producteurs agricoles de Côte d'Ivoire (Onapaci) et Koua Blé Faustine, secrétaire général du Syndicat libre pour la défense des producteurs agricoles de Côte d'Ivoire (Sylipta-Ci). Au cours de cette rencontre avec la presse, le Pca de l'Anacaci, confédérateur principal du jour, a lancé un appel à l'endroit des producteurs agricoles, en vue de les rassurer sur le travail qui est en train d'être fait pour une meilleure répartition de ce fonds. « Le 9 avril 2020, le ministre de l'Agriculture et du Développement rural nous a annoncé, au cours d'une réunion à son



Pour Penatirgué Soro, Pca de l'Anacaci (au centre), seule la mise en place d'un comité de suivi permettra une répartition équitable des fonds. (PHOTOS:DR)

cabinet, que le gouvernement a décidé de soutenir le secteur agricole à hauteur de 300 milliards de F Cfa, dans le cadre de la lutte contre le Covid-19. Le ministre a aussi précisé qu'une partie de ce fonds, soit 50 milliards de F Cfa, est destinée au secteur du vivrier et l'autre partie, 250 milliards, aux cultures pé-

rennes. Et depuis ce temps, les différents acteurs du secteur s'impatientent, vu les difficultés auxquelles ils sont confrontés. C'est pourquoi, nous voulons les rassurer et les appeler à la sérénité. Nous leur demandons de rester à l'écoute. Car nous sommes en train de réfléchir pour que personne ne soit

lésé dans la répartition de ce fonds. Toutes les filières agricoles seront impliquées dans la répartition », a-t-il affirmé.

Avant d'exprimer sa reconnaissance au Chef de l'État, au Premier ministre, ainsi qu'au ministre de l'Agriculture et du Développement rural. Selon le confédérateur, un comité de suivi sera mis sur pied dans les prochains jours pour travailler sur cette question. « Le comité de suivi sera composé de représentants des différentes filières du secteur agricole. Je souhaite qu'il soit logé à la Chambre de l'Agriculture, qui est la maison commune. Nul ne sera lésé, nul ne sera oublié », a-t-il poursuivi. Pour le porte-parole du comité national de réflexion des producteurs de café-cacao, ce fonds sera une véritable bouffée d'oxygène pour le secteur de l'agriculture. « Le secteur agricole est en effet confronté à d'énormes difficultés depuis le déclenchement de la pandémie du Covid-19 en Côte d'Ivoire.

Des emplois sont menacés, la matière première est menacée, les productions sont menacées. Il y a une menace sur la sécurité alimentaire. Normalement, cet appui devrait nous permettre de maintenir l'emploi et la production. Car la population doit pouvoir manger à sa faim après le Covid-19. Il y aura beaucoup de défis à relever après la pandémie », a-t-il insisté. Et de préciser que ce fonds servira notamment à maintenir l'outil de production. « Ce fonds doit pouvoir servir effectivement la cause des agriculteurs. Les différents acteurs doivent mener ensemble la réflexion. D'où la nécessité de la mise en place d'un comité de suivi. Si tout s'est bien passé au niveau des Pme, il n'y a pas de raison que ce ne soit pas pareil au niveau du secteur agricole », a-t-il affirmé.

CASIMIR DJEUZOU

La Société de banane offre des vivres et non vivres aux populations de Nonkouagon

Les populations de Nonkouagon dans la sous-préfecture de Songon, village riverain de la Société d'étude et de développement de la culture bananière (Scb), précisément du site de Grand Niéky, ont reçu de la Scb des vivres et non vivres. Ce sont, entre autres, 56 sacs de riz de 25 kg chacun, 282 bidons d'huile de 3 litres chacun, 275 kg de sucre, 140 sacs de pâtes alimentaires, 140 kg de sel et 310 litres de savon liquide. La Scb répond ainsi favorablement à la demande de la chefferie de ce village qui, face aux conséquences de la maladie à coronavirus sur les populations, a vaillamment sollicité une aide en vivres à la société lors d'une récente cérémonie de remise de kits de lavage des mains pour freiner la propagation de cette maladie. Cette autre cérémonie de remise de dons, la deuxième du genre, s'est déroulée le 27 avril à la place publique



Le chef du village (à droite) recevant des dons

de ce village de près de 1000 âmes. Pour Aman Israël, chef du village, cet important don qui soulagera ses administrés traduit la bonne cohabitation qui existe entre son village et la Scb. « C'est dans les moments difficiles que l'on voit ses meilleures relations », s'est-il réjoui. Il a, par ailleurs, souhaité que les activités de cette société prospèrent afin qu'elle puisse toujours leur venir en aide. Rappelons que, toujours dans

le cadre de la lutte contre la propagation du Covid-19, cette société a offert récemment aux villages de PK 5, Kimoukro et Ono, riverains de son site de Scb-Ono, dans la sous-préfecture de Bongo, des kits de lavage des mains et mis en place des comités pour sensibiliser davantage les populations rurales au respect des mesures barrières en vigueur.

BONI AMLAMAN
CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE

La Matca offre des kits d'hygiène et des vivres au ministère des Transports

La Mutuelle d'assurances des taxis-compteurs d'Abidjan (Matca) ne veut pas être en reste dans l'élan de solidarité créé autour du gouvernement, depuis l'apparition du Covid-19 en Côte d'Ivoire. Cette structure, avec à sa tête Guédou Élie Ousmane, son directeur général et Touré Faman, son Président du conseil d'administration, vient de faire un important don au ministère des Transports, dans le cadre de la lutte contre le Covid-19. Il s'agit d'un lot de kits d'hygiène (gel hydroalcoolique, masques, savon) et de vivres (riz, huile) d'un montant total de 20 millions de F Cfa, destiné aux acteurs du secteur des transports.

A ce matériel, la Matca a ajouté un chèque de 5 millions de F Cfa, destiné aux chercheurs ivoiriens engagés dans la lutte contre le Covid-19. Le don a été réceptionné par le ministre des Transports Amadou Koné, ce jeudi 23 avril dans les jardins de l'immeuble Postal 2001, au Plateau. A l'occasion, le directeur général de la Mat-



Par ce geste, le donateur entend apporter sa contribution à la riposte nationale contre le Covid-19.

ca a indiqué que ce geste a pour but d'apporter la contribution de sa mutuelle, à la lutte contre la propagation du Covid-19 en Côte d'Ivoire. Dans le même sens, le Pca Touré Faman a souhaité que d'autres structures emboîtent le pas à la Matca, en apportant également un soutien au ministère des Transports, qui en a énormément besoin en cette période difficile. Tout en remerciant les donateurs pour ce geste important, le ministre des Transports Amadou Koné a souligné que les acteurs de son département sont mobilisés pour faire barrage à la pandémie

du Covid-19. « Les acteurs du secteur et nous-mêmes sommes engagés à faire en sorte que le transport ne soit pas le vecteur de propagation du Covid-19 en Côte d'Ivoire », a-t-il affirmé. Avant de lancer un appel à la solidarité autour des personnes financièrement faibles. « Je lance un appel au monde des transports pour un soutien aux plus faibles. Notamment aux personnes qui vivent au jour le jour. C'est seulement de cette manière que nous réussirons à faire barrage à cette maladie », a-t-il insisté.

C. DJEUZOU

12

Fraternité-Matin

Politique

Mercredi 29 avril 2020

Assemblée nationale Voici le nouveau fonctionnement

La Chambre basse du Parlement a réaménagé son système de travail. La lutte contre le Coronavirus oblige.



La conférence des présidents a adopté le nouveau fonctionnement de l'Assemblée nationale.

Désormais, le travail parlementaire s'effectuera avec la participation de 50 personnes au plus réparties entre les groupes parlementaires, le personnel administratif et la presse. Cela, conformément aux mesures de restriction prises par le gouvernement. C'est ce qu'indique un communiqué de presse de l'Assemblée nationale dont nous avons reçu copie hier. Selon la note, cette "méthode exceptionnelle de travail" a été proposée par le président de l'institution, Amadou Soumahoro, pour "tenir compte de la situation de crise sanitaire liée au

Coronavirus". Cette option prise par le bureau de l'Assemblée nationale au cours de sa rencontre du lundi, dont l'ordre du jour portait sur les modalités de reprise du travail parlementaire, a été adopté hier par la conférence des présidents. Ainsi donc, sur les 255 députés que compte l'Assemblée nationale, 40 siègeront lors des séances plénières. Le quota des députés, dit proportionnellement à leur représentativité. "Sur cette base, le groupe parlementaire Rhdp désignera 26 députés, le groupe parlementaire Pdc 10 députés, le groupe parlementaire

Rassemblement 2 députés, le groupe parlementaire Vox populi 1 député et les députés non alignés 1 représentant. Aussi les groupes parlementaires sont-ils placés au cœur du travail législatif. En effet, il leur revient de désigner chacun leurs membres pour les représenter au cours des différentes séances", lit-on dans le communiqué. Outre cette décision, la conférence des présidents a adopté l'avant-projet de calendrier de la session ordinaire 2020. Celui-ci couvre la période allant du 30 avril au 30 juin. Dans cet intervalle de temps, les députés examineront vingt projets de

loi dont six ordinaires, un organique et treize demandes de ratification d'ordonnances. Demain aura lieu une séance plénière pour valider ce calendrier.

ÉTIENNE ABOUA

Demande de suspension du mandat d'arrêt contre Guillaume Soro Dah Sansan qualifie d'illégal et de "désastre judiciaire" la décision de la Cour africaine

L'Union des jeunes du Rhdp s'est prononcée, hier, sur la décision de la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples de suspendre le mandat d'arrêt émis par l'État de Côte d'Ivoire contre Guillaume Soro. Dah Sansan, le président de cette structure de jeunesse de la formation politique des Houphouëtistes, a qualifié d'"illégal et de désastre judiciaire" cette décision de la juridiction basée à Arusha, en Tanzanie. « Il s'agit d'une décision truffée d'erreurs judiciaires graves dont l'application difficile, voire impossible, constituerait une injure faite à nos juridictions et à la souveraineté de l'État », s'est-il indigné.

Dah Sansan a déclaré que la Cour s'est fondée essentiellement sur les qualités des personnes mises en cause, sur des risques de condamnation à 20 ans de réclusion, à l'emprisonnement à vie, sur l'impossibilité de Guillaume Soro, pressenti comme candidat, de participer aux élections d'octobre 2020 pour prendre sa décision. Aussi a-t-il dit: « On comprend aisément pourquoi M. Guillaume Soro a choisi cette Cour parmi tant d'autres. On peut également poursuivre le questionnement en se demandant qui sont les acteurs actuels de cette Cour. La qualité de député, d'ancien ministre, de médecin, de dirigeant de parti politique fait-elle absolument



obstacle aux poursuites pénales? »

Le président des jeunes du Rhdp a fait savoir que concernant la situation de Guillaume Soro, la Cour n'a retenu que sa déclaration d'intention de candidature faite au moyen des réseaux sociaux pour ordonner la suspension des poursuites. Et ce, sans s'interroger sur les faits graves de détournement et d'atteinte à la sûreté de l'État qui lui sont reprochés. Dah Sansan a donc conclu que « la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples, dans sa composition actuelle, fait la promotion des coups d'État, de désordre et de la déstabilisation des institutions. » ■

KANATÉ MAMADOU

Recel de deniers publics, blanchiment de capitaux Guillaume Soro condamné à 20 ans d'emprisonnement

Le tribunal correctionnel a reconnu, hier, Guillaume Soro coupable de recel de deniers publics et de blanchiment de capitaux. Il l'a, par conséquent, condamné à 20 ans d'emprisonnement. Cette peine privative de liberté de l'ancien président de l'Assemblée nationale est assortie d'une amende de 4,5 milliards de FCfa. Le juge Cissoko Amourlaye qui a présidé cette audience a déclaré que cette condamnation par contumace du prévenu est prévue par les articles 107, 108 et 447 du code pénal. Il a aussi informé que le tribunal a ordonné en son encontre la confiscation au profit de l'État de l'ensemble de son immobilier sis à Marcory-résidentiel. Ainsi que la privation de ses droits prévus par l'article 68 du code pénal pendant 5 ans. Le juge du tribunal correctionnel a indiqué qu'après avoir constaté la caducité du mandat d'arrêt qui avait été lancé contre Guillaume Soro par le magistrat instructeur, il en a décerné un nouveau contre le concerné. A l'ouverture du procès qui a eu



lieu en l'absence du conseil du prévenu, les avocats de l'État qui s'étaient constitués en partie civile avaient réclamé 3 milliards de FCfa à titre de dédommagement. Mais le juge Cissoko Amourlaye, en rendant sa décision, a condamné Guillaume Soro à payer 2 milliards. Le procureur de la République, Adou Richard, représentant le ministère public, avait plaidé pour une condamnation à 20 ans d'emprisonnement de l'accusé. Le verdict est donc allé dans le sens qu'il a souhaité.

Me Abdoulaye Ben Méité, membre du collège des avocats de l'État, devant la presse, a salué cette décision rendue par le tribunal correctionnel. « Cette décision est l'amorce d'une nouvelle ère en Côte d'Ivoire. Il faut traquer les corrompus partout où ils se trouvent, de sorte que notre État puisse se conformer à ses engagements, à savoir la lutte contre la corruption chère à notre client, l'État de Côte d'Ivoire », a-t-il confié. A la question de savoir si cette décision est légale et respecte le droit de Guillaume Soro dans la mesure où ses avocats n'étaient pas présents au tribunal pour assurer sa défense, Me Méité a répondu: « Tous les avocats ont été mis en situation de comparaître et d'assister leurs clients. C'est le cas de l'État de Côte d'Ivoire. Nous avons comparu comme vous l'avez constaté. Les avocats de Guillaume Soro avaient été avisés de l'audience. Ils ont choisi délibérément de ne pas déférer à cette convocation, de même que leur client » ■

K. MAMADOU

COMMUNIQUE DU LIQUIDATEUR DE CEA IARD

Le Liquidateur de la Compagnie d'Assurances Euro-africaine (CEA-IARD) informe le public qu'il est mis en vente au plus offrant un terrain urbain d'une superficie de mille huit cent trente-sept (1.837) mètres carrés situé à Bingerville, Baie des Iris, Ilot 01, Lot 02.

Les informations et les modalités de vente concernant ledit terrain peuvent être consultées au siège de CEA-IARD Liquidation sis à la Riviera 3 - Résidence Les Rosées - Villa n°86 (Route menant au Lycée Français en venant du Boulevard Mitterrand), téléphone : 02.92.69.86/ 88.41.55.49.

Les offres sont reçues sous pli fermé confidentiel portant la mention « vente terrain CEA Liquidation ».

La vente s'inscrit dans le cadre de l'ordonnance n°0434/2020 du Tribunal de Commerce d'Abidjan en date du 21 février 2020.

Pour avis
Le Liquidateur

Mobilisation des ressources financières

La Côte d'Ivoire, premier pays à émettre des Bons «Social Covid-19» sur le marché de l'Uemoa

Les pays de l'espace Uemoa vont solliciter successivement le marché régional pour faire face aux dépenses engendrées par la pandémie à Coronavirus.

Après les guichets du Fonds monétaire international (Fmi), de la Banque islamique du développement (Bid), de la Banque africaine de développement (Bad), etc., la Côte d'Ivoire s'est fait financer sans difficulté sur le Marché des Titres Publics de l'Union économique et monétaire ouest africaine (Uemoa), le 27 avril. Première économie de la sous-région, la Côte d'Ivoire est également premier pays de l'Uemoa à émettre des Bons «Social Covid-19». Ce test a été un succès, puisque pour un montant de 180 millions de FCFA sollicité, les soumissions ce sont établies à 508, 880 millions de FCFA, soit un taux de 282,7100 % de couverture du montant mis en adjudication. 88 investisseurs ont souscrit

à cette émission à maturité courte (3 mois) pour un taux moyen pondéré de 3,5208 % et un taux marginal de 3,6199 %. En se faisant financer sans difficulté sur le marché régional dans un contexte marqué par le ralentissement de l'activité économique du fait de la pandémie à Coronavirus, la Côte d'Ivoire démontre encore une fois de plus qu'à l'instar des institutions financières internationales (le Fmi), les investisseurs privés ont encore une grande confiance en la qualité de sa signature. Avec un Pib par d'habitant de 953 351 F cfa (chiffre de 2018), la Côte d'Ivoire est sortie de la catégorie des pays pauvres très endettés à la fin de la crise post-électorale en 2011, pour se classer parmi les pays « pré-émer-



Adama Coulibaly, ministre de l'Economie et des Finances.

gent », grâce à une gestion rigoureuse des finances publiques et la mise en œuvre de mesures courageuses pour améliorer l'environnement des affaires. Projetée à 7,4% en 2020, la croissance du pays est tirée par l'agriculture, les services et l'industrie. La part des secteurs de l'industrie et du service dans la formation du Pib est en croissance constante, signe de la transformation structurelle de l'économie. Outre la Côte d'Ivoire, le Sénégal, le Bénin, le Burkina Faso, le Mali, ont pris rendez-vous pour émettre des émissions de Bons «Social Covid-19», sur le Marché des Titres Publics de l'Uemoa, dans les tout prochains jours. Selon le calendrier publié par Uemoa-Titre, la Côte d'Ivoire devrait émettre des Bons

«Social Covid-19», de 180 millions de F cfa et de 175 millions de F cfa, respectivement le 4 avril et le 11 avril. Partie de la Chine, la pandémie à Coronavirus affecte toutes les économies du monde. Les experts prédisent la récession de toute l'économie mondiale si une solution rapide n'est pas trouvée à la maladie qui a réussi à paralyser le commerce mondial et provoqué la dégringolade de toutes les places financières. Les pays africains, notamment la Côte d'Ivoire, ont modifié leurs priorités budgétaires pour se concentrer sur le financement et la mise en œuvre de plans de riposte tout aussi coûteux que les pertes provoquées par les mesures barrières recommandées pour freiner sa propagation ■

DAVID YA

Port autonome d'Abidjan

Des transporteurs dénoncent la concurrence déloyale

Après le débrayage de certains transporteurs protestant contre ce qu'ils considèrent comme une concurrence déloyale que leur mènent des entreprises étrangères au port autonome d'Abidjan, les choses sont rentrées dans l'ordre. A en croire Yao Loukou, président de l'Association des transporteurs de matières premières et de produits finis (Atmmpf), les activités ont repris de plus belle. « Le navire qui avait été empêché de décharger son contenu l'a finalement fait », assure-t-il. Avant d'indiquer qu'à la suite du mouvement des transporteurs de matières premières et produits finis, des négociations ont eu lieu avec les autorités compétentes et ont abouti à des accords. « Nous avons mené ce mouvement en accord avec le Haut conseil du patronat des transporteurs routiers de Côte d'Ivoire. Pour l'heure, nous nous sommes entendus sur un minimum, mais nous demeurons vigilants quant à la suite », martèle-t-il. Revenant sur les raisons de leur mou-



Les transporteurs de matières premières et produits finis entendent mettre de l'ordre dans leur secteur d'activité. (PHOTOS : DR)

vement de grève de la semaine écoulée, le président de l'Atmmpf fait savoir que des sociétés étrangères, à l'origine cooptées par l'État pour certains travaux (construction de routes, de barrages...), une fois ceux-ci achevés, se reconver-tissent dans le transport de produits en vrac. D'autres sociétés qui sont arrivées

en Côte d'Ivoire en tant que représentants de marques de camions pour la vente d'engins aux transporteurs ne se sont également recon-verties en transporteurs au port, sans oublier que des transitaires se voient aussi attribuer des contrats de transport. Ce, au détriment des transporteurs locaux établis et légalement consti-

tués. « Bien souvent, ces grosses entreprises étrangères sous-traient avec les Pme ivoiriennes, mais ne les paient pas comme il se doit. C'est la raison principale de la grève que nous avons observée », laisse-t-il entendre. Les tentatives pour entrer en contact avec ces entreprises étrangères sont restées vaines.

Encadrée par le Haut conseil du patronat des transports routiers avec le soutien du ministère des Transports, l'Atmmpf entend mettre de l'ordre dans le secteur des

transports terrestres dans la zone portuaire concernant le manganèse, le clinker et autres minerais ■

FRANCIS KOUMAMÉ

Tendance

.FINANCEMENT MIGA

Dans le prolongement du soutien fourni par le Groupe de la Banque mondiale au secteur énergétique ivoirien depuis près de deux décennies, la MIGA apporte aujourd'hui (le 23 avril) sa garantie à la quatrième phase d'expansion de la centrale thermique à cycle combiné d'Azto. Avec deux nouvelles turbines – l'une à gaz et l'autre à vapeur – d'une puissance de 253 MW, cette extension permettra de porter la capacité totale installée de la centrale à 710 MW.

Les garanties émises par la MIGA, d'un montant de 74,6 millions de dollars, viennent protéger la prise de participation de Globeleq Holdings (Côte d'Ivoire) B.V. (Globeleq) dans Azito Énergie Holding S.A. contre le risque de rupture de contrat de la part du gouvernement ivoirien. La Société financière internationale (IFI) a été le chef de file de cette opération et l'un de ses bailleurs de fonds, aux côtés d'autres institutions de financement du développement.

« Dans un contexte d'inquiétude grandissante face aux conséquences de la pandémie de Covid-19 et de stagnation des flux d'IDE en Côte d'Ivoire, cette transaction reflète un soutien continu des investisseurs en vue d'assurer aux consommateurs un approvisionnement en électricité fiable et à faible coût », déclare Hiroshi Matano, vice-président exécutif de la MIGA ■

CORONAVIRUS (COVID-19) Mesures de prévention

Se laver fréquemment les mains avec de l'eau et du savon ou utiliser un gel hydro-alcoolique.

Se couvrir la bouche et le nez avec un mouchoir pour tousser ou éternuer.

Eviter tout contact avec une personne souffrant de fièvre, rhume et toux.

Bien cuire la viande et les œufs.

POUR TOUTE INFORMATION APPELER LE 143 ou 101 OU ENVOYER PAR SMS CORONAVIRUS AU 1366

2

Fraternité Matin **N**ation

Mardi 28 avril 2020

Lutte contre le Covid-19

Les pays de l'Uemoa optent pour une stratégie commune de riposte

Les Chefs d'État de l'Union économique et monétaire ouest-africaine ont tenu, lundi, une session extraordinaire sur la crise sanitaire par visioconférence.

La pandémie de la maladie à coronavirus, qui s'ajoute à la crise sécuritaire qui sévit dans l'espace de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (Uemoa), a des effets économiques, sociaux et humanitaires sur l'ensemble des États membres. La crise sanitaire aura un impact direct négatif sur la croissance économique des pays et des finances publiques en 2020. Le taux de croissance moyen chuterait à 2,7 %, soit une réduction de 4 points par rapport à la prévision initiale de 6,6 %. Si la pandémie du Covid-19 se poursuit jusqu'à fin 2020, les économies des pays de l'Uemoa pourraient entrer en récession. Ce qui réduirait de façon significative leur capacité à lutter contre la pauvreté et le terrorisme. Pour le Président en exercice de la Conférence des Chefs d'État et de gouvernement de l'Uemoa, Alassane Ouattara, « il faut agir vite et prendre des mesures à la fois sanitaires, économiques et sociales pour atténuer les conséquences de la crise sanitaire dans les pays membres et réduire la souffrance des populations ». Il l'a dit avec force dans son discours d'ouverture de la réunion extraordinaire des dirigeants des États de l'Union sur la pandémie du Covid-19 qui s'est tenue, hier, par visioconférence. Le sommet, a souligné Alassane Ouattara, est une occasion pour les autorités des pays de l'espace Uemoa de partager leurs expériences dans la gestion de la crise sanitaire et de rechercher ensemble les moyens de faire face à la pandémie. Il a pour enjeu de définir une stratégie commune de lutte contre le Covid-19, puis de donner les orientations aux institutions régionales et aux équipes gouvernementales pour sa mise en œuvre.

Des plans de riposte de 5285 milliards de FCfa dans l'espace Uemoa

« Je voudrais rendre hommage aux Chefs d'État et de gouvernement pour les me-

sures urgentes et les plans de riposte évalués, aujourd'hui, à environ 5285 milliards de FCfa adoptés », a noté d'emblée le Président ivoirien. Ces dispositions urgentes, a-t-il souligné, permettront de limiter les impacts du Covid-19 sur les populations, l'emploi et le secteur productif et de promouvoir les initiatives prises pour éviter l'effacement des entreprises et le redémarrage rapide des activités économiques post-crise. « Ces mesures portent sur plusieurs points, à savoir l'instauration de couvre-feu et de l'état d'urgence, le renforcement des contrôles sanitaires aux frontières, l'intensification des tests et la mise en quarantaine des cas positifs et suspects, la fermeture des établissements scolaires, l'interdiction des rassemblements de populations, les investissements dans la santé, les plans de soutien économique et financier aux couches vulnérables, au secteur informel et aux Pme », a, par ailleurs, énuméré Alassane Ouattara. En ce qui concerne la Côte d'Ivoire, le Chef de l'État a fait savoir que le gouvernement a adopté deux plans. Notamment le Plan national de ri-



Le Président Alassane Ouattara a échangé avec ses pairs par visioconférence.

poste contre le Covid-19 d'un montant de 95,8 milliards de FCfa, annoncé le lundi 16 mars, pour apporter une ré-

ponse sanitaire adéquate et accroître les capacités d'accueil des malades sur tout le territoire national.

Puis le Plan de soutien économique, social et humanitaire, d'un montant de 1700 milliards de FCfa, soit envi-

ron 5% du Pib, annoncé le 23 mars, destiné à soutenir le secteur privé, le secteur informel et apporter une aide aux couches sociales les plus vulnérables.

Prochain sommet de l'Union en juillet 2020 à Yamoussoukro

Le Président de la République de Côte d'Ivoire a également profité de l'occasion pour traduire sa reconnaissance aux institutions régionales en raison des mesures prises pour donner une bouffée d'oxygène aux pays de l'Union, à travers l'injection de liquidité dans les économies avec les bonds Covid-19 et l'accroissement du niveau de prêts concessionnels aux États afin de financer les dépenses urgentes d'investissement et d'équipement relatives à la lutte contre la pandémie. Alassane Ouattara a, pour finir, insisté sur la nécessité pour les États de l'Uemoa, en dépit des contraintes actuelles, de poursuivre la mise en œuvre des grands chantiers dans les domaines de la sécurité, de la santé, des infrastructures et de la monnaie commune. « Nos défis sont encore nombreux et importants. Il nous faut faire preuve d'ingéniosité et prendre avec célérité toutes les mesures idoines afin de réduire l'impact de la pandémie sur nos populations et nos économies (...). La situation que nous vivons nous oblige à avoir une réponse collective et concertée. Cette collaboration doit s'étendre aux initiatives visant à renforcer notre capacité de production de produits pharmaceutiques et au partage d'expériences entre scientifiques et responsables des équipes médicales chargés de la riposte contre le Covid-19 dans nos pays respectifs », a-t-il conclu.

Le prochain sommet des Chefs d'État de l'Uemoa aura lieu en juillet 2020 à Yamoussoukro, la capitale politique de la Côte d'Ivoire.



Le Chef de l'Etat avait plusieurs membres de l'équipe gouvernementale à ses côtés. (PHOTO: PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE)

GERMAIN GABO

CORONAVIRUS (COVID-19) Mesures de prévention

Se laver fréquemment les mains avec de l'eau et du savon ou utiliser un gel hydro-alcoolique.

Se couvrir la bouche et le nez avec un mouchoir pour tousser ou éternuer.

Éviter tout contact avec une personne souffrant de fièvre, rhume et toux.

Bien cuire la viande et les œufs.

POUR TOUTE INFORMATION APPELER LE 143 ou 101 OU ENVOYER PAR SMS CORONAVIRUS AU 1366

Mardi 28 avril 2020

Fraternité-Matin

Nation

5

Hamed Bakayoko: "L'ensemble des Fds apporteront leur contribution à la réponse robuste de l'État"

L'armée ne lésinera pas sur les moyens dans la guerre contre le virus planétaire. C'est la détermination affichée hier par le ministre d'État, ministre de la Défense, Hamed Bakayoko.

« L'ensemble des forces de défense et de sécurité apporteront leur contribution à la réponse robuste de l'État. C'est une réponse qui est cohérente, qui est déterminée. Nous devons être très engagés pour, très rapidement, venir à bout de cette pandémie », a assuré Hamed Bakayoko à l'état-major des armées au camp Gallieni, au Plateau. Pendant une demi-heure, le ministre d'État a visité sur place un atelier de fabrication de masques de protection destinés à l'armée.

A savoir militaires, gendarmes et policiers. Initialement consacré à la confection des tenues militaires, cet atelier a été reconverti pour la circonstance. A l'issue de son inspection, Hamed Bakayoko a déclaré que les masques produits par



Le ministre d'État, ministre de la Défense, Hamed Bakayoko, a visité un atelier de fabrication de masques de protection destinés à l'armée.

l'armée sont de « bonne qualité », qu'ils sont « homologués par les services de santé » et « les services spécialisés ».

« Ce sont des masques qui peuvent nous protéger, pro-

téger nos hommes contre le Covid-19 (...) Cela permettra que les forces de défense et de sécurité, celles qui veillent au couvre-feu, celles qui travaillent au quotidien à la sé-

curité soient protégées. Il faut protéger ceux qui protègent les populations », a indiqué le ministre de la Défense entouré de plusieurs hauts gradés dont le chef d'état-major, le général

Lassina Doumbia. « Je suis venu encourager nos hommes, adresser les félicitations du Président de la République, chef suprême des armées, au général Doumbia pour cette initiative. En situation de crise, il faut anticiper. Il faut avoir de l'imagination. Cet atelier qui servait à faire les tenues des officiers et des soldats a été réorienté vers la confection de masques pour la protection de nos hommes. Le Président de la République a dégagé une enveloppe qui sera immédiatement disponible de 100 millions de FCfa, afin de monter en puissance cette capacité de production. Et nous sommes prêts à aller plus loin », a pro-

mis le ministre qui a laissé la latitude à l'état-major des armées de voir comment il rendra disponibles les 200 000 masques. L'atelier qui fabrique 1 000 masques par jour pourrait doubler sa fréquence de production. Après l'armée, le gouvernement n'exclut pas d'examiner la possibilité de faire également des masques de protection pour les forces paramilitaires.

Sur place, Hamed Bakayoko a symboliquement remis des kits et des cache-nez aux forces spéciales, à l'état-major terrestre et à l'unité rattachée à l'état-major.

BENOÎT HUI

Le bureau de l'Ujocci fait des dons et sensibilise à un meilleur traitement de l'information



Plusieurs journalistes culturels bénéficieront des dons de l'Ujocci.

En cette période de crise sanitaire liée à la propagation du Covid-19, près de trente journalistes, membres de l'Union des journalistes culturels de Côte d'Ivoire (Ujocci), ont bénéficié de kits alimentaires et hygiéniques. La cérémonie de remise du don a eu lieu le 21 avril, au siège de ladite Union sis à Coccody Blockhauss. Selon Philip Kla, ce don composé de gel hydroalcoolique, bouteilles d'eau de javel, riz, huile est la première étape d'une action de solidarité qui touchera, au total, une centaine de journalistes culturels.

« Le Bureau de l'Ujocci a voulu poser cette action pour montrer sa solidarité, parce qu'on sait que le secteur de la culture a été l'un des premiers à être handicapés par les mesures barrières dans le cadre de la lutte contre la propagation du coronavirus », a fait savoir le premier responsable

de l'Ujocci. Qui a exprimé sa reconnaissance à la Première dame de Côte d'Ivoire, Dominique Ouattara, et à plusieurs structures donatrices qui, par leurs actions, ont rendu possible ce don.

Le président de l'Ujocci n'a pas manqué d'inviter les autorités ivoiriennes à jeter un regard sur les membres de l'Ujocci. « Les moments sont difficiles pour tout le monde et particulièrement pour les journalistes culturels dont le secteur de compétence est particulièrement touché par cette crise », explique-t-il. Et d'exhorter ces derniers au respect des mesures barrières et de protection, tout en les exhortant à lutter contre les fake news. « Il faut toujours authentifier l'information avant de la diffuser. Évitez surtout les fake news qui tuent beaucoup plus que la pandémie elle-même », a conclu Philip Kla.

BRIGHTTE GUIRATHÉ

Transport

Les gbakas débraient à Abobo !

Début de semaine difficile pour les riverains d'Abobo et du Plateau Dokoui hier. Les minicars de transport en commun communément appelés gbaka n'ont pas roulé toute la matinée de lundi sur l'axe Abobo-Zoo-Adjamé, en rajoutant à l'atmosphère délétère de la menace du Covid-19. Ils ont également bloqué la circulation aux personnels et autres usagers de la route pendant près d'une heure, occasionnant un trouble important du trafic routier et un mouvement de masse de personnes ralliant Abobo à la commune d'Adjamé et vice versa à pied. Les grévistes entendaient exprimer ce que le secrétaire à l'organisation de l'Union des syndicats des transporteurs et chauffeurs de la commune d'Abobo (Ustcca), Doumbia Mory, appelle « un ras-le-bol contre la police Sotra ». Selon ce responsable de syndicat, tout a commencé aux environs de 9 heures au premier arrêt Sotra au Plateau-Dokoui. La police spéciale de la Société de transport d'Abidjan s'est planquée en ce lieu en



Doumbia Mory et l'Ustcca ne décollèrent pas.

véhicule banalisé, avec ses agents en civil. Elle a commencé à verbaliser les gbakas qui déchargeaient leurs clients dans les rayons de cet arrêt. La note est salée : sept minicars tombent dans le filet de cette police et doivent payer 10.000 FCfa chacun en « arrangement » au risque de

voir leurs pièces confisquées contre un papillon qui vaut 22.000 F Cfa. A prendre ou à laisser ! Les gbakas optent pour la seconde solution et déclenchent une grève. « La police Sotra exagère. Les gbakas ne déchargeaient pas précisément à l'arrêt et elle vient tomber sur les gens.

Avec la crise liée au coronavirus, les transporteurs font de grandes pertes ; nous n'allons pas accepter de perdre davantage », s'exclame Doumbia Mory, soutenu par des transporteurs très en colère. Et de révéler : « Les bus de la Sotra sont devenus également des gbakas ; ils ne chargent pas uniquement à leurs arrêts ; ils prennent les passagers partout comme les gbakas, qu'on arrête de nous fatiguer ! ».

L'atmosphère était électrique aux feux tricolores du Plateau-Dokoui quand un détachement de la police du 14^e Arrondissement est arrivé sur les lieux. Sous le commandement du Commissaire Cyrille Romuald Sangaré, les transporteurs ont été ramenés à la raison. La police a rétabli la circulation aux environs de 12 heures. Le Commissaire Cyrille Sangaré a ramassé tous les papillons délivrés par la police Sotra pour les faire acheminer au District où une issue heureuse est attendue de ce dossier. Mais la situation peut dégénérer à tout moment !

GERMAINE BONI

CORONAVIRUS (COVID-19) Mesures de prévention

Se laver fréquemment les mains avec de l'eau et du savon ou utiliser un gel hydro-alcoolique.

Se couvrir la bouche et le nez avec un mouchoir pour tousser ou éternuer.

Éviter tout contact avec une personne souffrant de fièvre, rhume et toux.

Bien cuire la viande et les œufs.

POUR TOUTE INFORMATION APPELER LE 143 ou 101 OU ENVOYER PAR SMS CORONAVIRUS AU 1366

14

Fraternité-Matin Nation

Mardi 28 avril 2020

• **Dr Léa Silué, l'Ivoirienne qui lutte contre le Covid-19 en France**

Médecin épidémiologiste chargée de projets et d'expertise scientifique à Santé publique France, l'Ivoirienne est au cœur du dispositif français de riposte contre la pandémie.

Du temps, elle n'en a pratiquement pas. Entre réunions et investigations sur le terrain, Dr Léa Silué Yassoungo a un quotidien fortement impacté par le suivi du Covid-19. Cette native de Seguetié fait partie de la cellule de crise mise en place par la France pour faire face à la propagation de la maladie à coronavirus. Médecin épidémiologiste chargée de projets et d'expertise scientifique, Dr Léa Silué, anciennement en poste au Chu de Yopougon, est depuis 2014 employée à l'agence Santé publique France. Cette agence est experte en matière de prévention, d'éducation pour la santé, de veille sanitaire et de réponse aux urgences sanitaires. L'employeur de l'Ivoirienne, établissement public sous tutelle du ministère français chargé de la Santé, a pour mission l'observation épidémiologique, la veille sur les risques sanitaires, la promotion de la santé et la réduction des risques, le développement de la prévention et de l'éducation pour la santé, la préparation et la réponse aux menaces et crises sanitaires. C'est donc tout naturellement qu'elle ait été chargée de diriger la riposte au Covid-19. Avec un comité de crise dans lequel Dr Léa Silué joue un rôle important. « Quand je ne suis pas en réunion, je suis sur le terrain », dit-elle lorsque nous avons pu la joindre au téléphone. Avant le fameux coronavirus, elle faisait le même boulot mais à un rythme moins effréné. « Je m'occupais de la surveillance des maladies infectieuses et particulièrement la tuberculose, le VIH et les hépatites. » Dans la pratique, son rôle consiste à donner des avis « qui peuvent aboutir à la mise en place d'études pour éclairer les décideurs sur

une situation sanitaire. Je suis aussi le médecin du service donc sollicitée sur les questions d'ordre médical par mes collègues, qui, eux, sont essentiellement des ingénieurs de santé environnement et des épidémiologistes. » Peu connue des Français avant l'avènement du Covid-19, l'agence Santé publique, créée en 2016, est au cœur du dispositif de riposte de la France. C'est elle qui fournit chiffres, suggestions et commentaires au ministre de la Santé pour la publication quotidienne. Ses observations jouent un rôle important dans la prise de mesures telles que le confinement ou le déconfinement. On ne dort pas quand on est membre d'une cellule qui a une telle responsabilité.

De Seguetié à l'île de France

La trajectoire de Dr Léa Silué, c'est le vent et les études qui l'ont tracée. Le vent comme le destin, cette main divine qui se souvient des battants. Des brillants. Les études, unique voie salvatrice qui l'a conduite d'une bourgade du nord de la Côte d'Ivoire à la capitale française. Quand elle est née à Seguetié, village peu connu de la sous-préfecture de Niofoin, elle-même pas très célèbre, la petite Yassoungo (fétiche en sénoufo) ne savait pas qu'elle allait un jour voir le chef-lieu de son département, Korhogo. Ses parents, de modestes paysans, ne s'offraient pas le luxe de voyager. Pour espérer aller en ville avec elle. Pour tout jouer, la gamine n'aura que daba et tamis. Ah si, il y avait autre chose, le pilon! Pour aider sa mère dans les travaux ménagers. Et aussi dans les champs qu'elle parcourt les pieds nus. Inscrite à l'école primaire du village, la petite Silué



se montre passionnée. Six ans plus tard, elle obtient l'entrée en sixième. Banal ? Mais non ! C'est l'occasion pour la gamine de découvrir ville, lumières, lampadaires et maisons à perte de vue. Le sésame pour voir ce qui, dans ses rêves, représente une merveille, c'est l'obtention du Cepe et la réussite à l'entrée en sixième. « A nous deux la ville, à nous deux Korhogo », se dira-t-elle. Elle va sortir de Seguetié situé sur l'axe Korhogo Boundiali, parcourir 57 km et arriver à Korhogo. Quelle distance interminable !, se disait celle qui ne pouvait pas imaginer qu'un jour, elle allait prendre l'avion, avaler six mille kilomètres entre Abidjan et Paris. Korhogo est distant de la capitale économique de la Côte d'Ivoire de 600 km, mais il faudra attendre sept bonnes années pour espérer y aller. Il ne faut surtout pas redoubler de classe. Aller donc vite au baccalauréat.

Ce diplôme, la fillette aura une autre raison de le rechercher. Elle voulait devenir...médecin. Comme une dame, superbement bien habillée en...blouse, qu'elle a rencontrée à l'hôpital de Korhogo. « Quand j'ai su

ter après deux difficiles années passées au "tronc commun" d'Abobo-Adjamé. Où, parfois, il fallait marcher d'Angré, commune de Cocody, où elle vivait, à Abobo. Le rêve enfin réalisé, la petite sénoufo de Seguetié

à suivre une spécialité en méthode de santé publique à l'université Paris Sud. Suivront d'autres modules dont « Méthodologie et statistiques en recherche biomédicale » et « Prise en charge du VIH/Sida ». A cela, elle ajoute des modules tels que « Manager et animer une équipe » ou « Media training ». Et surtout « Enquêtes en situation décisionnelle urgente ». Elle a à peine achevé de se spécialiser qu'une de ses encadreuses la remarque et la propose à un poste à l'agence Santé publique de France. Dr Silué Yassoungo Léa décroche alors un poste en Cdi de médecin épidémiologiste. Elle sera chargée de projet et d'expertise en santé publique et intègre la Cellule d'intervention en région Ile-de-France de Santé publique France qui l'affecte à son agence régionale d'Ile-de-France. Nous sommes en juillet 2014. Pendant qu'elle travaille, elle suivra d'autres formations plus pointues en veille sanitaire et en alertes et ripostes aux épidémies. C'est tout naturellement que, quand apparaît le Covid-19,

« En Afrique, la jeunesse de la population peut être un facteur protecteur. N'oublions pas que 80% des malades de Covid-19 guérissent sans aggravation, s'ils n'ont pas de facteurs de risques appelés comorbidités comme l'âge avancé, les maladies cardiovasculaires, le diabète, l'hypertension artérielle, une insuffisance respiratoire chronique, un cancer, ou une insuffisance rénale chronique ou même l'obésité. L'épidémie peut ne pas être aussi mortelle qu'en Europe, si on prête une attention particulière aux personnes avec les facteurs de risque »

elle intègre l'équipe en première ligne. C'est d'ailleurs elle qui sera chargée de tracer les deux premiers cas, de détecter toutes les personnes avec qui ils ont été en contact... ■

BLEDSON MATHIEU

CORONAVIRUS (COVID-19) Mesures de prévention

Se laver fréquemment les mains avec de l'eau et du savon ou utiliser un gel hydro-alcoolique.

Se couvrir la bouche et le nez avec un mouchoir pour tousser ou éternuer.

Eviter tout contact avec une personne souffrant de fièvre, rhume et toux.

Bien cuire la viande et les oeufs.

POUR TOUTE INFORMATION APPELER LE 143 ou 101 OU ENVOYER PAR SMS CORONAVIRUS AU 1366

Mardi 28 avril 2020

Fraternité Matin Nation

15

• **“ Le plan de riposte de la Côte d'Ivoire est très bon ”**

Malgré vos occupations, vous arrive-t-il de penser à la Côte d'Ivoire ?

Bien sûr, il n'y a personne à Santé publique France qui ne me connaît sans connaître la Côte d'Ivoire. Je suis tellement fière de mon pays. J'y pense tellement surtout en pareille situation. J'ai toujours pensé à une réorganisation de la santé publique de notre pays. Il nous manque beaucoup de volets à mettre en place surtout dans le domaine de la veille et de la surveillance sanitaire. Ces deux volets sont essentiels dans la lutte contre les épidémies. Et on ressent ce manque dans la lutte contre le covid-19 aujourd'hui.



«Je crois qu'il n'y a personne à Santé publique France qui me connaît sans connaître la Côte d'Ivoire.»

Suivez-vous l'évolution du covid 19 sur les bords de la lagune Ebrie ?

Oui absolument. J'ai été, dès le début de cette pandémie, très inquiète de l'évolution de cette maladie en Côte d'Ivoire. Quand je sais comment la gestion de cette épidémie nous a échappé, avec tous les moyens mis en place en termes de ressources humaines sans parler de ressources économiques. Oui j'ai eu peur. J'ai dû me mettre à une sensibilisation sur les réseaux sociaux par des vidéos, ou à participer à des débats. Ce n'est pas grand-chose, mais autant que faire se peut, si cela peut toucher quelques personnes. Néanmoins, je constate avec amertume que le nombre de personnes confirmées continue de grimper.

Que pensez-vous du plan de riposte en vigueur en Côte d'Ivoire ?

J'ai lu le plan de riposte, il est bon, très bien écrit et je l'ai même présenté lors d'un débat interafricain. Par ailleurs, les mesures prises par l'Etat de Côte d'Ivoire sont suffisantes à ce stade de l'évolution de l'épidémie. Je veux parler par exemple de la fermeture des aéroports, de l'interdiction de rassemblement, de l'isolement des villes avec des cas, le couvre-feu pour limiter les déplacements. Ce sont globalement des mesures qui permettent de freiner la propagation du virus sur le territoire. Elles ont été mises en place au bon moment c'est-à-dire avant même que l'épidémie s'ins-

talte sur le territoire. C'est ce qui a manqué aux pays européens, qui ont sans doute minimisé l'épidémie au début. Et nous vivons les résultats aujourd'hui. Si ces mesures sont respectées par la population, ajoutées aux mesures barrières individuelles, on devrait pouvoir maîtriser l'épidémie. Par contre, malgré toutes ces mesures, on constate que le virus commence à circuler sur le territoire ivoirien. Je pense que cela est dû à deux facteurs :

-Le premier : l'éducation de la santé à la population : il faut apprendre aux Ivoiriens à prendre conscience de leur état de santé, à éviter ce qui peut le détériorer. Sans cette éducation, aucune communication ne peut passer en pareille situation. C'est difficile de changer les habitudes de quelqu'un qui n'a aucune notion du danger.

-Le second : la gestion de la crise sur le plan épidémiologique. On manque énormément d'équipe de riposte sur le terrain. Quand l'Etat prend des mesures, il reste à l'équipe de santé de couper les chaînes de transmission, avec le contact tracing. Si non les gens vont continuer à se contaminer et c'est ce qui se passe.

La trajectoire du virus ne semble pas être la même en Europe qu'ici. Vous arrive-t-il, au niveau de la cellule de crise française, d'évoquer la pandémie

hors de France ?

Evidemment. Vous savez, avec la mondialisation, cette crise doit être traitée globalement. Pour les pays francophones et en particulier la Côte d'Ivoire, la France est souvent très attentive à l'évolution de la situation. En 2015, lors de l'épidémie d'Ebola en Guinée Conakry, quand à peu près tous les pays frontaliers de la Côte d'Ivoire étaient tous atteints, la question sur l'évolution de la situation en Côte d'Ivoire était une grosse inquiétude. C'était le cas au début de cette crise. Mais on se rend compte que l'épidémie avance plus lentement comparée à l'Europe. La question qu'on se pose, c'est la robustesse du système d'information. On ne peut pas être exhaustive dans pareille situation, mais tous les cas sont-ils comptés dans les pays africains ?

Qu'est-ce qui, selon vous, pourrait expliquer que nos pays semblent être plus préservés ?

Plus préservés, je ne sais pas. On a eu déjà deux épidémies dues aux coronavirus : le SRAS-CoV (Syndrome Respiratoire Aigu Sévère-Coronavirus) en 2002-2003 et le MERS-CoV (Middle East Respiratory Syndrome-Coronavirus) depuis 2012. Ces virus n'ont pas pu émerger en Afrique, sûrement pour des raisons climatiques ? Si le Covid-19 se comporte

comme eux, on devrait souffrir moins, mais pour le mo-

ment, aucune connaissance ne permet d'étayer cette thèse.

Après, on peut avoir moins de victimes qu'en Europe ou aux Etats-Unis pour les raisons de complications de cette maladie. Par exemple en Europe, les premières victimes de ce virus sont les personnes âgées, qui en plus sont très âgées. Ces personnes, du fait de leur âge, portent d'autres facteurs qui aggravent la maladie tels que l'hypertension artérielle, le diabète. Et je pense que c'est ce qui alourdit le bilan en Europe. En Afrique, la jeunesse de la population peut être un facteur protecteur. N'oublions pas que 80% des malades de Covid-19 guérissent sans aggravation, s'ils n'ont pas de facteurs de risques appelés comorbidités comme l'âge avancé, les maladies cardiovasculaires,

le diabète, l'hypertension artérielle, une insuffisance respiratoire chronique, un cancer, ou une insuffisance rénale chronique ou même l'obésité. En conclusion, l'épidémie peut ne pas être aussi mortelle qu'en Europe, si on prête une attention particulière aux personnes avec les facteurs de risque.

Envisagez-vous de revenir travailler dans votre pays ? Si vous voulez mon avis, j'ai toujours dit à mes collègues que j'étais en formation pour mon pays, je pense qu'il y a beaucoup à faire chez nous qu'ici en France. Alors oui, si l'occasion se présente, je n'hésiterai pas à rentrer pour travailler chez moi.

INTERVIEW RÉALISÉE PAR BLEDSOON MATHIEU

République de Côte d'Ivoire

Union-Discipline-Travail

MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL
PROGRAMME FILIÈRES AGRICOLES DURABLES DE COTE D'IVOIRE (FADCI)

CONCOURS DE L'INNOVATION AGRICOLE DURABLE (CIAD) – Edition 2020

COMMUNIQUE DU REPORT DE LA QUATRIEME EDITION DU CONCOURS DE L'INNOVATION AGRICOLE DURABLE (CIAD 2020)

Compte tenu de la situation sanitaire due au COVID – 19 qui prévaut actuellement en Côte d'Ivoire et dans le monde, la 4^e édition du Concours de l'Innovation Agricole Durable (CIAD), dont la date de clôture des dépôts de dossiers est prévue le 30 avril 2020, est reportée à une date ultérieure qui vous sera communiquée par voie de presse, ainsi que sur les sites du FIRCA et du FCIAD.

Le FIRCA s'excuse pour les éventuels désagréments que cette situation pourrait causer aux éventuels candidats porteurs d'innovations.

CORONAVIRUS (COVID-19)

Se laver fréquemment les mains avec de l'eau et du savon ou utiliser un gel hydro-alcoolique.

Se couvrir la bouche et le nez avec un mouchoir pour tousser ou éternuer.

Eviter tout contact avec une personne souffrant de fièvre, rhume et toux.

Bien cuire la viande et les oeufs.

Mesures de prévention

POUR TOUTE INFORMATION APPELER LE

143 ou 101

OU ENVOYER PAR SMS CORONAVIRUS AU 1366

• Mobilisation des ressources

La crédibilité de la Côte d'Ivoire, sa principale arme contre le Covid-19

Après neuf ans de croissance continue et de développement, la Côte d'Ivoire classée parmi les pays pré-émergents par les institutions de Bretton Woods, s'appropriait à faire le grand bond cette année en se dotant d'un budget record. Elaboré sur la base d'une nouvelle approche, à savoir le budget-programmes, la loi de finances 2020 est structurée en 35 dotations et 149 programmes budgétaires logés au sein des institutions et des ministères. Il s'équilibre en ressources et en charges à 8 061 milliards de francs Cfa et enregistre une progression de 9,9% par rapport au budget 2019 dont le montant est de 7 334,3 milliards de francs Cfa. Les recettes et les dépenses budgétaires prévues en 2020 s'élevaient respectivement à 4 379,5 milliards de francs Cfa et à 5 807,2 milliards de francs Cfa. Les ressources et les charges de trésorerie qui s'intègrent à la nomenclature classique du budget-programmes se chiffrent pour le projet de budget 2020, respectivement à 2 921,8 milliards de francs Cfa et à 1 494,1 milliards de francs Cfa. Cet équilibre devrait s'établir à 8 432,6 milliards de francs Cfa et à 9 383,1 milliards de francs Cfa respectivement en 2021 et 2022. Adossé à une croissance du Pib projetée à 7,4%, le budget général 2020 de la Côte d'Ivoire est de loin le plus ambitieux et le plus important dans l'espace Uemoa. Le pays qui vient juste après la Côte d'Ivoire se situera à un peu plus de 4000 milliards de FCfa. C'est cette perspective heureuse qui est quasiment compromise avec la survenue de la pandémie à Coronavirus. Les priorités ont changé et les investissements sont réorientés vers la lutte contre la pandémie, dans un contexte marqué par le ralentissement de l'activité économique et l'appel insistant du secteur agricole et privé, fer de lance de l'économie nationale, à l'aide publique. La réponse ne s'est pas fait attendre. Le Premier ministre Amadou Gon Coulibaly, en charge du Budget et du Portefeuille de l'Etat, a présenté le 31 mars, le plan de riposte du gouvernement pour « at-



La riposte contre le coronavirus proposée par le Premier ministre Amadou Gon Coulibaly a été jugée pertinente et solide par le Fmi.

ténuer l'impact » du Coronavirus en Côte d'Ivoire, d'un coût de 1700 milliards de FCfa. Dans l'urgence, l'Etat a mis la main à la poche pour parer au plus pressé, le temps de mobiliser auprès des partenaires techniques et financiers le gap pour exécuter son plan de riposte. Dans la foulée, les ministres africains en charge de l'Economie et des Finances tiennent des réunions virtuelles, sous l'égide de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (Cea). Après avoir fait le constat des risques d'effondrement de leurs économies, les pays africains appellent, à la réunion du 31 mars, les partenaires bilatéraux, multilatéraux et commerciaux à l'allègement de la dette, avec le soutien des institutions financières multilatérales et bilatérales telles que le Fmi, le Gbm, l'Ue, pour garantir qu'ils disposent de l'espace budgétaire nécessaire pour faire face à la crise du Covid-19, selon le communiqué qui a sanctionné la rencontre. Le Fonds monétaire international a réagi le 13 avril en annonçant l'approbation, par son conseil d'administration, d'un allègement immédiat du service de la dette pour 25 pays membres au titre du fonds fiduciaire réaménagé

d'assistance et de riposte aux catastrophes (fonds fiduciaire Arc), dans le cadre des mesures que l'institution prend pour aider ses pays membres à faire face aux conséquences de la pandémie de Covid-19.

Éligibilité
Cet avantage ne concerne pas tous les pays africains. Le succès économique de la Côte d'Ivoire de ces dernières années l'exclut de ce guichet réservé aux pays pauvres. Cependant, la bonne tenue de l'économie, la qualité du plan de riposte proposé par le gouvernement lui ouvre le cadre du Fmi. « La Côte d'Ivoire fait face à un choc considérable causé par le fardeau de la pandémie du Covid-19. Les perspectives économiques de 2020 vont considérablement se détériorer à cause du ralentissement abrupt de l'activité économique chez les partenaires commerciaux de la Côte d'Ivoire, au choc négatif sur la confiance des investisseurs, et à l'impact économique négatif des mesures nécessaires mises en œuvre par les autorités pour empêcher la propagation de la pandémie », constate le Conseil d'administration du Fmi. Qui, en conséquence, approuve, le 17 avril, un décaissement au titre de la Facilité rapide de crédit (Frc) équivalent à 216,8 millions de Dts us (environ 295,4 millions de dollars, ou 33,3 % de

quote-part), et un décaissement au titre de l'Instrument de financement rapide (Ifir) équivalent à 433,6 millions de Dts us (environ 590,8 millions de dollars ou 66,7 % de quote-part), pour aider la Côte d'Ivoire à répondre aux besoins urgents de financement de sa balance des paiements causés par la pandémie de Covid-19. Outre le fait que cet appui d'urgence du Fmi au titre de la Facilité de crédit rapide et de l'Instrument de financement rapide aidera les autorités à combler les besoins urgents de financement budgétaire et de balance des paiements, il aidera également à catalyser les financements supplémentaires des autres partenaires au développement. « Des financements concessionnels supplémentaires sont essentiels pour combler l'écart de financement restant et préserver les acquis considérables de développement que la Côte d'Ivoire a réalisés au cours de la dernière décennie », souligne le Conseil d'administration du Fmi. Cette caution du Fonds monétaire international, fruit de la qualité de la signature de l'Etat, n'est pas étrangère à la faci-

lité avec laquelle le gouvernement est parvenu à mobiliser des ressources auprès d'autres partenaires. Le 25 avril, le ministre du Plan et du Développement, Kaba Nialé, a indiqué que son département ministériel a contribué à la mobilisation d'environ 90 milliards de FCfa auprès des bailleurs de fonds, en vue de préparer le plan de riposte sanitaire, économique et humanitaire, lors du point presse quotidien sur le Coronavirus. « Dans le cadre des mobilisations des ressources, la Banque islamique du développement (Bid) a contribué à hauteur de 30 milliards de FCfa. La Banque africaine de développement (Bad) a apporté un appui budgétaire à hauteur de 48 milliards de FCfa. Le système des Nations unies a, quant à lui, apporté une assistance technique et financière qui s'établit à 12 milliards de FCfa. Au total, c'est 90 milliards de FCfa qui ont été mobilisés à ce jour », s'est félicité Kaba Nialé. Et d'ajouter que des négociations se poursuivent afin de mobiliser davantage de ressources.

DAVID YA

• **Moussa Sanogo offre 29 tonnes de vivres dans le Bafing**

L'impact de la pandémie à Coronavirus sur l'économie en général rend encore plus difficile la vie des ménages, notamment la communauté musulmane qui doit observer le jeûne du Ramadan. Pour manifester sa solidarité et son encouragement aux musulmans de la région du Bafing, le ministre auprès du Premier ministre chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat, Moussa Sanogo, leur a offert 29 tonnes de vivres. Composés de 20 tonnes de riz et 9 tonnes de sucre, les dons du ministre ont été réceptionnés par Kouakou Yao Dinard, préfet du département de Koro, représentant Mme le préfet de région du Bafing, lors d'une cérémonie organisée le 23 avril, dans la cour de la grande mosquée de Touba. Expliquant le sens de l'initiative du ministre, Adama Dosso, le conseiller technique du ministre, a indiqué qu'il s'agit d'une part de soutenir les ménages et faciliter l'accomplissement du jeûne qui est un pilier important de l'islam,



Le conseiller technique Adama Dosso, remettant symboliquement les dons du ministre Moussa Sanogo au préfet du département de Koro. (PHOTO : DR)

en cette période difficile et d'autre part de poser par la même occasion un acte de foi. « En agissant ainsi, le ministre voudrait profiter de l'enseignement islamique selon lequel offrir la rupture de jeûne du Ramadan à une personne qui jeûne vous permet d'avoir les mêmes mérites que le jeûneur sans rien enlever aux mérites

de ce dernier », a-t-il déclaré. Par ailleurs, Adama Dosso a sollicité, au nom du ministre, les prières de ses parents pour la guérison de tous les malades du Covid-19, l'unité des fils et filles du Bafing, la paix durable pour la Côte d'Ivoire et le développement de la région. Selon la dé de répartition communiquée par le président

du comité d'organisation en la personne de l'imam Fofana Soualio dit Charly huit tonnes de riz et quatre tonnes de sucre ont été prévues pour Touba. Les départements de Koro et Ouahigoua ont reçu chacun cinq tonnes de riz et deux tonnes de sucre. Deux tonnes de riz et une tonne de sucre ont été réservées à l'imamat des trois départements. Rappelons que les actions de solidarité du ministre Moussa Sanogo en direction de la population de sa région natale ne se comptent plus. Le préfet de Koro, à l'instar des têtes couronnées, a traduit la reconnaissance des bénéficiaires au généreux donateur. En effet, il y a à peine un mois, d'importants lots de kits d'hygiène et de dispositifs de lavages des mains ont été remis aux ménages dans le cadre de la lutte contre le Coronavirus par l'ensemble des cadres de la région à son initiative ■

DAVID YA
SEPCOM



Se laver fréquemment les mains avec de l'eau et du savon ou utiliser un gel hydro-alcoolique.



Se couvrir la bouche et le nez avec un mouchoir pour tousser ou éternuer.



Eviter tout contact avec une personne souffrant de fièvre, rhume et toux.



Bien cuire la viande et les oeufs.

Mesures de prévention

POUR TOUTE INFORMATION APPELER LE **143 ou 101** OU ENVOYER PAR SMS CORONAVIRUS AU 1366

Lundi 27 avril 2020

Fraternité **Matin** Nation

5

Nialé Kaba : « Le Covid-19 va imposer une redéfinition des priorités de développement »

La ministre du Plan et du développement, Nialé Kaba était, samedi, l'invitée principale du point presse quotidien sur le covid-19 qui s'est tenue au foyer des jeunes de la commune de Marcory. Elle a présenté les actions de son département qui sont fortement impactées par la pandémie. Globalement, selon la ministre, à l'instar de tous les autres secteurs, la mise en œuvre des programmes et projets de son département est au ralenti. C'est le cas, par exemple, du Recensement général de la population et de l'habitat (Rgph) qui devrait se tenir du 20 avril au 15 mai. Les équipements commandés en Chine n'ont jusque-là pas encore été livrés. De plus, les mesures arrêtées par le gouvernement ne permettent pas la formation et le déploiement des agents sur le terrain. Il en est de même pour les travaux des assemblées annuelles 2020 de la Bad initialement prévues du 25 au 29 mai à Abidjan et qui ont été reportés au mois d'août. Tout comme la suspension des cours à l'École nationale de statistiques et d'économie appliquée (Ensea) (centre d'excellence africain), même si une stratégie de relance des activités visant principalement le sauvetage de l'année académique a été élaborée. Le Covid-19, à en croire la ministre, freine aussi la réalisation d'enquêtes nationales pour disposer de données exhaustives, fiables, désagrégées et actualisées sur les projets et programmes mis en œuvre. Ce, dans le cadre de la préparation du Pnd 2021-2025.

Des défis émergents à relever

Du coup, de nouveaux défis sont à relever en tenant compte des répercussions économiques, sociales et humanitaires de cette pandémie. « Le Covid-19 a entraîné un glissement dans le calendrier de préparation du Plan national de développement (Pnd 2021-2025) en cours. D'ailleurs, le Covid-19 va imposer inéluctablement une redéfinition des priorités de développement du pays

pour prendre en compte les défis émergents liés à ses répercussions économiques, sociales et humanitaires », a-t-elle précisé. Il revient ainsi au ministère de Nialé Kaba de s'adapter et « d'opérer une réorientation stratégique urgente et inclusive avec la digitalisation, notamment le télétravail, les e-services, la formation à distance, les applications de communication et le commerce électronique, renforçant ainsi la nécessité d'accélérer la transformation numérique de notre économie ». Mieux, conformément à sa mission de définition de la politique économique, le ministère du Plan et du Développement qui a contribué fortement à la préparation du Plan de riposte sanitaire, économique et humanitaire s'emploie à mesurer l'impact du Covid-19 sur les conditions de vie des ménages et sur l'activité économique formelle et non formelle. A cet effet, à en croire la ministre, l'Institut national de la statistique (Ins) a été chargé de réaliser une enquête socio-économique avec l'appui du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), ciblant les ménages, les chefs d'unités informelles et les entreprises formelles. « Cette importante enquête qui concerne l'ensemble du territoire a pour but de fournir des informations basées sur des évidents retours factuels, en vue de mieux apprécier les effets sur les conditions de vie des popu-



lations, la situation de vulnérabilité économique, humaine et professionnelle des femmes et des hommes en Côte d'Ivoire », a noté la ministre. Ajoutant qu'une autre enquête est conduite par l'Unicef et son département portant sur une étude sur les conséquences du Covid-19 sur les adolescents, les jeunes et les femmes en Côte d'Ivoire. Les résultats de tous ces travaux serviront d'indicateurs pour soutenir la prise de décision et surtout de « mieux affiner la réponse du système sanitaire, de calibrer les efforts pour contenir

en place du Plan de riposte sanitaire, économique et humanitaire, le ministère du Plan et du Développement s'est aussi investi dans la mobilisation des ressources pour financer les Plans de riposte sanitaire d'un montant de 95, 880 milliards de Fcfa et un plan de soutien économique, social et humanitaire d'un coût global de 1.700 milliards Fcfa. Ses appels ont été fort heureusement entendus par des bailleurs comme la Banque africaine de développement, les bailleurs arabes et le système des Nations unies. « Il est heureux de noter que la Bad a accepté de répondre à notre appel avec un appui budgétaire à hauteur de 48 milliards de Fcfa. La Banque islamique de développement a également accepté d'accompagner le gouvernement à hauteur de près de 30 milliards de Fcfa pour assurer la prise en charge des soins intensifs, le renforcement des capacités des structures sanitaires existantes, la fourniture d'ambulances médicalisées pour le transfert des patients et la prévention de la transmission de la maladie. Le système des Nations unies, quant à lui, apporte une réponse coordonnée à la mise en œuvre du plan de riposte en termes d'assistance technique et financier à hauteur de 12 milliards de Fcfa résultant de la programmation d'activités et de nouveaux appuis. Au total, ce sont environ 90 milliards de Fcfa qui ont été mobilisés à ce jour. Les négociations se poursuivent pour mobiliser davantage de ressources. Ces financements viennent en complément de la contribution des autres partenaires au développement, notamment la Banque mondiale et le Fonds monétaire international », s'est réjoui Nialé Kaba.

vigoureuse de l'économie pour maintenir le pays sur le sentier de la transformation structurelle de son économie. Avec l'appui des partenaires au développement, Nialé Kaba entend capitaliser les acquis, les effets et les leçons tirées de la gestion de cette crise sanitaire dans la stratégie de développement du pays, notamment le Pnd 2021-2025 en cours de préparation. « Dans ce cadre, mon département qui est membre des différents comités de gestion des fonds mis en place par le gouvernement pour juguler l'impact de cette pandémie, continuera à œuvrer à l'accélération et au suivi de la mise en œuvre du Plan de riposte avec un accent particulier sur la protection des populations les plus vulnérables », prévoit-elle.

Port du masque obligatoire à Marcory

Marcory est la commune la plus touchée par le covid-19, dans le district d'Abidjan, dans les décomptes des cas confirmés de contamination. Le maire de cette commune, Aby Raoul l'a reconnu et déploré samedi à la conférence de presse quotidienne du gouvernement. Sa seule arme pour arrêter la propagation de la maladie est de continuer à sensibiliser les populations au respect scrupuleux des mesures barrières édictées par le gouvernement. Mieux, il a dit ne plus être intransigeant sur le port de masque. Ainsi, dans les marchés, les gares routières et partout, il exige le port obligatoire des masques. « Les déplacements inutiles sont interdits, mais si quelqu'un doit sortir de chez lui, qu'il porte son masque », a-t-il insisté en substance.

Le commissaire Charlemagne Bleu et le Dr Edith Kouassi ont fait aussi le point, respectivement de l'application des mesures sécuritaires et sanitaires. Tous ont appelé les ivoiriens à respecter les décisions prises pour faire barrière à l'évolution de la pandémie, à Abidjan et à l'intérieur du pays.

GERMAINE BONI

Mobilisation satisfaisante des partenaires

En attendant ces études, Nialé Kaba s'est félicitée de la mobilisation des partenaires au développement au chevet de la Côte d'Ivoire qui, malheureusement, disent des experts, avec plus de 1000 cas confirmés, constitue le premier foyer de l'espace Uemoa avec des risques de propagations rapides et inquiétantes. En effet, ayant contribué à la mise

Perspectives de relance économique

Conformément à sa mission de définition de la politique économique et de développement, le ministère du Plan et du Développement s'inscrit dans la perspective du relèvement et de la relance



Dr Edith Clarisse Kouassi



Aby Raoul, maire de Marcory



Le commissaire Charlemagne Bleu. (PHOTOS : DR)

CORONAVIRUS (COVID-19) Mesures de prévention

Se laver fréquemment les mains avec de l'eau et du savon ou utiliser un gel hydro-alcoolique.

Se couvrir la bouche et le nez avec un mouchoir pour tousser ou éternuer.

Eviter tout contact avec une personne souffrant de fièvre, rhume et toux.

Bien cuire la viande et les oeufs.

POUR TOUTE INFORMATION APPELER LE 143 ou 101 OU ENVOYER PAR SMS CORONAVIRUS AU 1366

Vendredi 17 avril 2020

Eternité-Matin

Nation

9

• **Pas plus de 45 passagers par véhicule et masques obligatoires**



Méité Bouaké, Dg de la Sotra. (PHOTO: DR)

La Société des transports abidjanais (Sotra) renforce son dispositif de protection face à la maladie à coronavirus (Covid-19), selon un communiqué de l'entreprise publié hier. Cela, sur la base de la nécessité de respecter la distanciation sociale exigée par les autorités sanitaires et conformément à l'arrêté pris par le ministre des Transports le 14 avril 2020, portant réglementation de la circulation des personnes à bord des véhicules et des bateaux ou embarcations flottantes dans les régions et districts autonomes de plus de 2 cas

confirmés du Covid-19. Le communiqué indique que le nombre de voyageurs dans les autobus et bateaux est désormais limité à 45 passagers y compris le machiniste ou les navigateurs. En plus, le port du masque est désormais obligatoire dans les gares, autobus, bateaux jusqu'à la destination finale. Il faut noter que la société de transport public avait réagi promptement dès l'apparition de la pandémie en Côte d'Ivoire. Par conséquent, les nouvelles dispositions viennent compléter les mesures déjà en vigueur dans les gares, autobus et bateaux

de la Sotra. Il s'agit notamment du nettoyage des mains au gel hydroalcoolique, du respect de la distanciation sociale d'un (1) mètre dans les files d'attente en plus de l'interdiction de tout contact et de toute conversation. Et les responsables de l'entreprise entendent mettre tout en œuvre pour faire respecter toutes ces mesures au niveau de l'ensemble de leurs activités.

ABOUBAKAR BAMBA

Fonds des Nations Unies pour l'enfance
Bureau Côte d'Ivoire
Riviera Golf IV Téléphone (+225) 22 47 99 20
Carrefour M'Pouto / Sol Béni Facsimile (+225) 22 47 99 22
04 B.P. 443 Abidjan 04 Mail: abidjan@unicef.org
Abidjan, Côte d'Ivoire www.unicef.org/cotedivoire

**APPEL D'OFFRES UNICEF COTE D'IVOIRE
N° ITB/IVC/SUP/AO/2020_005/GT/ao**

ARTICLE 1 : LE FONDS DES NATIONS UNIES POUR L'ENFANCE (UNICEF) lance la présente consultation en vue de la sélection d'une ou plusieurs **Entreprises pour la mise à disposition des matériels devant servir à la FORMATION PROFESSIONNELLE A SASSANDRA.**

ARTICLE 2 : CONDITIONS DE PARTICIPATION

Les présentes consultations sont ouvertes à toute entreprise nationale ou internationale justifiant des capacités juridiques techniques et financières requises, et apte à réaliser dans les conditions requises, les services, objets des présentes consultations pour autant qu'elles satisfassent aux conditions et règlement en vigueur en Côte d'Ivoire.

ARTICLE 3 : DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

L'avis de consultation peut être consulté sans frais à partir du Lundi 13 Avril 2020 sur le site UNICEF COTE D'IVOIRE à partir du lien suivant : <https://www.unicef.org/cotedivoire/travailler-a-lunicef#offres>

Ou sur demande à l'adresse ivcprocurement@unicef.org copie à gtairou@unicef.org ou au 22 47 96 07 en cas de difficulté.

Ces termes de référence devront être scrupuleusement respectés dans l'établissement des offres.

ARTICLE 4 : REMISE DES PLIS

LES OFFRES ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES SERONT ENVOYEEES PAR VOIE ELECTRONIQUE AU PLUS TARD LE JEUDI 30 AVRIL 2020 A 12 H 00 (GMT) A L'ADRESSE IVCPROCUREMENT@UNICEF.ORG LES FICHIERS COMPORTANT LES OFFRES FINANCIERES DEVRONT ETRE CODES.

Les codes des offres seront demandés aux soumissionnaires après la date de clôture de la consultation.

unicef | pour chaque enfant

• **“L'Ong le bâton du pèlerin” apporte son soutien aux détenus de la Maca**

L'Ong Le bâton du pèlerin a entendu l'appel du Président de la République. Celui de l'union sacrée face à la crise sanitaire que vit le pays. Elle a décidé de faire parler son cœur. En faisant un important don aux détenus de la Maison d'arrêt et de correction d'Abidjan (Maca), le samedi 11 avril, dans la commune de Yopougon. Les membres de l'Ong ont été reçus par Koné Hincleban, directeur de l'établissement pénitentiaire. Ce don, dont la valeur est estimée à un million de FCfa, est composé de vivres et non vivres : riz, huile, paquets de couches, balais, serviettes, seaux et produits hygiéniques, selon le chef de projet, Sidi Diarra. Pour lui, ce geste s'inscrit dans la lutte contre le coronavirus, surtout en milieu carcéral où les détenus sont quelquefois oubliés. Au nom de sa présidente, Hadja Madjara

Tiégbana Coulibaly, il a indiqué que l'Ong “Le bâton du pèlerin” a pour but d'aider les personnes vulnérables et démunies. « Ce don aux détenus, particulièrement aux bébés en cette période de coronavirus, leur permet de respecter les gestes barrières », dit-il. Il a assuré les autorités de la Maca que cette action ne sera pas la dernière. Quant à Koné Hincleban, il a salué l'acte de l'Ong, invitant les autres structures à penser aux détenus. Selon lui, toutes les mesures sont prises par l'Etat de Côte d'Ivoire afin qu'il n'y ait pas de cas de coronavirus en milieu carcéral. Créée en octobre 2012, l'Ong Le bâton du pèlerin a posé plusieurs actions pour le bien-être des personnes vulnérables et démunies dans le sud, le centre et le nord de la Côte d'Ivoire.

M-A DJIDJÉ SERCOM

Regard

Santé et solidarité

Santé et solidarité. C'est ainsi que nous résumons le Conseil des ministres qui s'est déroulé hier. C'est le deuxième depuis l'éclatement de la crise sanitaire en Côte d'Ivoire. Hier, le gouvernement a pris de nouvelles mesures pour protéger les Ivoiriens et tous ceux qui vivent en Côte d'Ivoire. 100 millions de masques ont été commandés. 30 millions arriveront dans notre pays au plus grand tard le 20 avril. À côté de cela, il y aura la production locale. Dans une interview parue dans notre quotidien hier, le ministre du Commerce et de l'Industrie, Souleymane Diarrassouba, indiquait que la Côte d'Ivoire avait la capacité de produire des millions de masques par mois.

Par
ÉTIENNE ABOUA

Le gouvernement a aussi pris des mesures pour éviter la flambée des prix de tout ce qui entre dans la lutte contre la pandémie. Le mercredi 8 avril, le gouvernement avait annoncé des exonérations des droits et taxes de douane sur les équipements de santé, matériels et autres intrants sanitaires entrant dans le cadre de la lutte contre la maladie à coronavirus. Hier, le gouvernement a décidé d'un prix plafond pour le gel hydroalcoolique qu'on utilise ces derniers jours à profusion contre le Covid-19. Les prix en fonction des quantités seront connus sous peu. La santé des Ivoiriens et de tous ceux qui vivent en Côte d'Ivoire est la priorité des priorités du gouvernement. Le Premier ministre, Amadou Gon Coulibaly sous l'égide du Président de la République, Alassane Ouattara, ne ménage aucun effort pour stopper la propagation du virus. Mais ils ont besoin de nous. Par notre division, la crise sanitaire pourrait passer rapidement. Pour permettre à chacun et à tous de supporter les effets drastiques de cette pandémie, des fonds ont été mis en place. Pour les grandes entreprises, les petites et moyennes entreprises, pour le secteur informel. Ainsi qu'un fonds spécial humanitaire. Comme on peut le voir, tout est prévu par le gouvernement. Il serait bon maintenant pour nous tous d'agir en toute responsabilité afin d'arrêter la propagation du virus.

Lutte contre le coronavirus

Quatre fonds spéciaux mis en place

Le Chef de l'État, Alassane Ouattara et le gouvernement se sont retrouvés, hier, au Palais présidentiel pour leur rencontre hebdomadaire. La guerre contre le Covid-19 était au centre des échanges de ce Conseil des ministres.



Le conseil des ministres s'est tenu dans son nouveau format. Des ministres au Palais autour du Président et d'autres en visioconférence. (PHOTO PRÉSIDENCE)

Dans le même format que le dernier Conseil des ministres, c'est-à-dire présence de quelques ministres au Palais présidentiel, le reste en visioconférence, le Chef de l'État, Alassane Ouattara, et les membres du gouvernement ont tenu le deuxième Conseil des ministres depuis l'intrusion de la maladie à coronavirus en Côte d'Ivoire. Ce sujet était donc en bonne place sur la table du gouvernement. Dans son point- presse, le porte-parole de l'équipe gouvernementale, Sidi Touré, ministre de la Communication et des Médias, a annoncé que le gouvernement mettrait en place quatre fonds spéciaux pour soutenir les populations. Le premier est le fonds spécial de solidarité et de soutien d'urgence humanitaire, dénommé Fonds spécial de solidarité Covid-19. "Conformément au plan national de riposte sanitaire à la pandémie du Covid-19, notamment dans son volet social et humanitaire, ce fonds est destiné à financer les actions de solidarité du gouvernement à l'égard des personnes rendues vulnérables par les effets de la pandémie du Covid-19 et leur famille, particulièrement les personnes âgées

et les personnes en situation de handicap. Il prend également en compte les malades indigents, les familles des personnes indigentes décédées des suites de la maladie à coronavirus, les enfants et adolescents vulnérables des orphelinats, pouponnières et les enfants en situation de rue confinés du fait de cette pandémie", a indiqué le porte-parole du gouvernement. Ce fonds sera constitué par des dotations budgétaires, des dons de particuliers, de pays, d'institutions, d'entreprises. Il permettra d'assurer la sécurité alimentaire et psychosociale de la population par son approvisionnement en vivres et non vivres et un appui psychologique durant la pandémie. Le deuxième fonds spécial est destiné aux grandes entreprises. Il s'agit du Fonds de soutien aux grandes entreprises (Fsgs Covid-19). Le troisième fonds concerne la prise en charge des petites et moyennes entreprises. Il est dénommé Fonds de soutien aux petites et moyennes entreprises (Fspme Covid 19). Ces deux fonds, selon le porte-parole du gouvernement, sont dotés d'une enveloppe globale de 250 milliards de Fcfa dont 150

milliards pour le Fspme Covid-19. L'État apporte ainsi un appui financier tant aux grandes entreprises qu'aux petites. Le gouvernement veut ainsi protéger l'outil de production et les emplois pour garantir l'équilibre de l'économie nationale. Le quatrième fonds prend en compte le secteur informel. Un fonds dénommé Fonds d'appui aux acteurs du secteur informel. Avec une enveloppe de 100 milliards, l'État ne veut pas laisser sur le bas-côté l'ensemble des activités productrices de biens et services qui échappent au regard ou à la régulation de l'État. Les acteurs du secteur informel seront identifiés. Ils pourront bénéficier de prêts. Avec ce fonds, l'État procédera au refinancement des institutions de crédit intervenant dans le cadre de la mise en œuvre des projets de financement. La gestion de l'ensemble de ces fonds fera l'objet d'un contrôle de l'inspection générale des finances et d'un cabinet international d'audit. Autre mesure du gouvernement, c'est la suspension de certaines procédures dans le domaine de l'habitat. "Le Conseil a adopté une ordonnance portant suspension des procédures

d'expulsion des locataires et de révision à la hausse du loyer des baux d'habitation ainsi que son projet de loi de ratification. Compte tenu de la situation exceptionnelle engendrée par le Covid-19 qui affecte fortement le portefeuille des ménages, cette ordonnance institue une dérogation provisoire au dispositif légal en matière de révision à la hausse de loyer et d'expulsion pour les baux à usage d'habitation. Elle interdit toute augmentation des loyers pendant la période allant du 1er avril 2020 au 31 juin 2020 et suspend, sur la même période, toute procédure d'expulsion de locataire", a fait savoir le porte-parole du gouvernement. Le Conseil a également adopté, hier, un décret portant prorogation de l'état d'urgence. En raison du nombre croissant de personnes contaminées par la maladie, ce décret proroge l'état d'urgence déclaré le 23 mars sur l'ensemble du territoire national pour une nouvelle période allant du 15 avril au 30 avril, en vue de consolider le dispositif opérationnel de prévention et de prise en charge des malades. Le Conseil a aussi entendu et adopté une communi-

cation relative à la prorogation de la fermeture des établissements scolaires et universitaires. Le gouvernement a décidé de proroger la fermeture des établissements d'enseignement préscolaire, primaire, secondaire, technique et supérieur, décidée le 16 mars, pour une nouvelle période allant du 17 avril au 17 mai en vue de contrer la propagation de la maladie. Au cours de la rencontre d'hier, le Conseil a adopté un décret portant plafonnement des prix du gel hydro-alcoolique. Cette mesure, selon le ministre Sidi Touré, vise à lutter contre les pratiques spéculatives qui entraînent une augmentation abusive du coût de ces produits indispensables à l'observation des mesures barrières contre la pandémie du Covid-19. A cet effet, a-t-il dit, "ce décret fixe, pour une période de trois mois, des prix plafonds pour la commercialisation du gel hydroalcoolique destiné à l'hygiène corporelle, quelle que soit leur dénomination commerciale. Toutefois, les commerçants sont autorisés, conformément au principe de la libre concurrence, à pratiquer des prix en deçà des prix maxima fixés".

ÉTIENNE ABOUA

CORONAVIRUS (COVID-19) Mesures de prévention

Se laver fréquemment les mains avec de l'eau et du savon ou utiliser un gel hydro-alcoolique.

Se couvrir la bouche et le nez avec un mouchoir pour tousser ou éternuer.

Eviter tout contact avec une personne souffrant de fièvre, rhume et toux.

Bien cuire la viande et les œufs.

POUR TOUTE INFORMATION APPELER LE 143 ou 101 OU ENVOYER PAR SMS CORONAVIRUS AU 1366

6

Eraternité-Matin **Nation**

Lundi 27 avril 2020

Gaoussou Touré : " Il n'y aura pas de rupture de stocks de riz "

Le ministre en charge de la Promotion de la riziculture a donné l'assurance lors du point d'information quotidien sur la pandémie au ministère de la Sécurité et de la Protection civile au Plateau.

Le gouvernement a pris toutes les dispositions pour éviter la rupture des stocks de riz en Côte d'Ivoire. Le ministre Gaoussou Touré, en charge de la Promotion de la riziculture, l'a réaffirmé hier lors de la conférence de presse quotidienne sur la maladie à coronavirus, dans les locaux du ministère de la Sécurité et de la Protection civile. « Il n'y aura pas de rupture de stocks au niveau du riz », a-t-il promis. D'autant plus que les 500 mille tonnes de riz stockées sont renfor-



Le ministre a appelé les populations à la sérénité et à la discipline.

(PHOTO : JOSEPHINE KOUADIO)

cées par de nouvelles livraisons, selon lui. Gaoussou Touré a également fait savoir que 500 mille tonnes de riz additionnelles produites localement sont également attendues dans le cadre du Programme d'urgence riz blanchi, apportant ainsi une réponse concrète aux effets néfastes du Covid-19 sur la filière. Relativement à l'appel du gouvernement interdisant la constitution de stocks trop importants par les ménages, le ministre en charge de la Promotion de la riziculture a indiqué que cela répond à la nécessité de faire en sorte qu'un petit groupe de personnes ne détienne des quantités importantes pendant qu'un grand nombre de concitoyens n'arrivent pas à s'en procurer. Gaoussou

Touré a aussi souligné les actions de sensibilisation de son département et de l'ensemble des acteurs en faveur du respect des mesures barrières contre le Covid-19. Faisant le point sur la situation sanitaire, Dr Edith Clarisse Kouassi, conseiller technique du ministre de la Santé et de l'Hygiène publique, a expliqué que les 34 nouveaux cas confirmés le 25 avril sont issus de 302 échantillons analysés. Elle a aussi fait savoir qu'Abidjan demeure l'épicentre de la pandémie en Côte d'Ivoire (94 % des cas confirmés) avec une forte concentration à Cocody, Bingerville, Marcory, Adjamé et Plateau. Relativement à l'appel de certains internautes à procéder à des essais de molécules découvertes à Madagascar, elle a déclaré que les autorités sanitaires et les scientifiques-chercheurs

de tout le continent africain sont en contact et que par conséquent, les décideurs en interne se pencheront sur la question si cela est nécessaire.

Quant au point sur la situation sécuritaire, le commissaire principal Charlemagne Bleu, porte-parole de la police nationale, a indiqué que 23 personnes ont été interpellées à l'intérieur du pays pour violation du couvre-feu. Selon lui, 43 personnes (23 à Abidjan et 20 à l'intérieur du pays) ont bénéficié de l'assistance des forces de l'ordre, à savoir 32 pour des urgences sanitaires et 11 autres dans le cadre des travaux de service public ou d'entreprise. Outre les 3 engins mis en fourrière à l'intérieur du pays, 5 corps ont été enlevés à Abidjan.

ABOUBAKAR BAMBA

Bilan satisfaisant de l'action du district d'Abidjan sur le terrain



Robert Beugré Mambé, gouverneur du District d'Abidjan.

Un mois après la mise en route de la matrice d'actions du district autonome d'Abidjan face à la maladie à coronavirus, Robert Beugré Mambé, le ministre-gouverneur et les membres du Bureau du Conseil se sont retrouvés, samedi, à l'espace « Canal aux bois » de Treichville, pour faire le point.

L'on peut retenir que le district est à l'œuvre aux côtés du gouvernement dans le combat en vue de stopper la propagation de ce dangereux et mortel virus en Côte d'Ivoire et plus particulièrement à Abidjan et ses environs qui regroupent, à eux seuls, les

93% du taux de contamination dans le pays. Estimé à 719 millions de FCfa, le budget alloué par le district autonome d'Abidjan pour la lutte contre la pandémie a permis de mettre en œuvre cinq actions majeures qui ont contribué à bloquer sa propagation. « Nous sommes persuadés que les Ivoiriens sauront faire preuve de responsabilité pour ne pas permettre que cette maladie trouve le moyen d'une nouvelle évolution », espère Robert Beugré Mambé.

Il s'agit, en termes d'actions majeures : d'une vaste campagne de sensibilisation des populations au respect des

mesures barrières ; l'équipement du ministère de la Santé et de l'Hygiène publique en matériels médicaux et en médicaments ; la remise de kits de prévention composés d'équipements de lavage des mains, de savon, de gel hydroalcoolique à la préfecture de région, aux maires des 13 communes, aux chefs traditionnels des villages du district, aux guides religieux ; la mise à disposition de kits alimentaires aux couches vulnérables ; l'accompagnement des forces de défense et de sécurité et l'équipement du groupement des sapeurs-pompiers militaires en matériel de secours d'urgence et, enfin, une opération de désinfection de sites publics et de véhicules de transport de masse, sans oublier les milliers de caches distribués aux différentes couches sociales. « Les exigences des réalités rencontrées sur le terrain nous engagent à amplifier notre présence pour endiguer la propagation de la maladie » poursuit-il.

Sur le point relatif à la désinfection, le bilan fait état de 97 marchés assainis sur 148, soit un taux de réalisation de 66% ; 828 lieux de culte et édifices publics nettoyés sur 684 prévus, soit 121% ; 93 des 128 gares désinfectées, soit 73% ; 224 rues à forte fréquentation traitées sur 216 prévues,

soit 104%. 49 086 woro-woro (taxis communaux), taxis, minibus, pinasses désinfectés sur 60 000, soit un taux de 82%. Les équipes restent encore opérationnelles sur le terrain, a rassuré Beugré Mambé qui exhorte les populations à suivre à la lettre les consignes gouvernementales. « Des actions complémentaires seront lancées dans le domaine de la désinfection des lieux publics et du soutien social multiforme. En outre, le district s'apprête à renforcer les initiatives et l'aboutissement des projets scientifiques en vue de réponses locales aux besoins sanitaires », a ajouté Robert Beugré Mambé.

Il a surtout insisté sur la nécessité pour tous les Ivoiriens de prendre conscience de la gravité de cette maladie et d'observer les mesures barrières qui, rappelle-t-il, consistent à tousser ou éternuer ou dans le pli du coude ou dans un mouchoir à usage unique et à le jeter dans une poubelle. Se laver ensuite immédiatement les mains avec de l'eau et du savon ou utiliser un gel hydro-alcoolique. Tout en invitant les Ivoiriens à l'union sacrée autour des autorités pour vaincre la pandémie, Beugré Mambé les a, par ailleurs, exhortés à limiter au minimum leurs déplacements.

G. BONI (INFO : SERCOM)

Éducation / Rumeur sur la reprise des cours
Le démenti de Kandia Camara



De fausses informations circulant sur les réseaux sociaux font état de la réouverture des écoles ivoiriennes le 18 mai 2020.

Selon le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle, contacté par le Centre d'information et de communication gouvernementale (CICG), il n'en est absolument rien.

« C'est une fausse information, sortie de l'imagination de leurs auteurs. L'éducation des enfants ivoiriens est une

chose trop sérieuse. Et, ce n'est pas par ce genre de procédé que le gouvernement aborderait une telle question. En outre, il a à sa disposition des moyens plus appropriés pour communiquer sur une question aussi capitale », a indiqué au CICG Assoumou Kabran, Directeur de Cabinet dudit ministère.

De fait de la maladie à coronavirus, tous les établissements préscolaires, primaires, secondaires et supérieurs ivoiriens sont fermés depuis le 16 mars 2020.

DRAMOUS YÉTI

CORONAVIRUS (COVID-19) Mesures de prévention

Se laver fréquemment les mains avec de l'eau et du savon ou utiliser un gel hydro-alcoolique.

Se couvrir la bouche et le nez avec un mouchoir pour tousser ou éternuer.

Eviter tout contact avec une personne souffrant de fièvre, rhume et toux.

Bien cuire la viande et les œufs.

POUR TOUTE INFORMATION APPELER LE 143 ou 101 OU ENVOYER PAR SMS CORONAVIRUS AU 1366

• Le Comité de gestion du Fonds de solidarité s'imprègne des besoins des structures cibles

Outre les transferts monétaires et l'appui matériel (vivres non-vivres et kits d'hygiène) à des couches vulnérables, le Fonds spécial de solidarité Covid 19 se donne aussi pour mission d'assister les structures sociales impactées par la crise sanitaire de la maladie à coronavirus. C'est dans ce cadre qu'une délégation du Comité de gestion, conduite par la présidente, Madeleine Yao, a visité samedi, cinq établissements d'accueil et de prise en charge sociale à Abidjan.



Les visites ont été suivies d'échanges avec les responsables des structures. (PHOTOS : DR)

« Nous sommes venus voir la population cible, avoir une idée du nombre, évaluer les besoins qui s'adaptent à leur quotidien et leur réalité et voir comment aider votre structure à mieux faire face à la situation d'urgence », a-t-elle expliqué. Avant d'ajouter

que des actions urgentes seront menées dans les tout prochains jours au bénéfice des entités cibles. Le conseiller technique du ministre de l'Economie et des Finances a relevé que le comité est multisectoriel. Il est présidé par le ministè-

re de l'Economie et des Finances. L'aspect opérationnel et le secrétariat exécutif sont tenus par le ministère de la Solidarité, de la Cohésion sociale et de la Lutte contre la pauvreté. Il est accompagné techniquement par les départements

ministériels détenteurs des bases de données. A savoir le ministère de la Santé et de l'Hygiène publique pour les victimes du Covid 19, le ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant et le ministère de l'Emploi et de la protection sociale. Après le complexe socio-éducatif, Madeleine Yao et son équipe, composée, entre autres, du Dr Kam Oleh, secrétaire exécutif du Comité, Blandine Chaudron, Zagba Nancy Alain Lath, Lella Konan Jules

et Viviane Kanga, se sont rendus successivement au Foyer Akwaba d'Abobo, au centre socio-éducatif et à l'Ong Cavocqua à Adjamé et à la pouponnière de Yopougon Attié. Le Fonds national spécial de solidarité et de soutien humanitaire, comme l'a indiqué le Premier ministre Amadou Gon Coulibaly, est de 170 milliards de FCfa. Il sera doté de 50 milliards de FCfa, dont 20 milliards par le gouvernement ivoirien ■

GERMAIN GABO

• Assinie réceptionne les dons de Dominique Ouattara



Chantal Poaty (à droite) a représenté la Première dame, Dominique Ouattara, à cette cérémonie de remise de don.

Dominique Ouattara, présidente de la Fondation Children of Africa, a fait des dons de produits alimentaires et sanitaires, le 24 avril, aux populations d'Assinie. Selon une note d'information, ces dons s'inscrivent dans l'élan de solidarité initié dans le cadre de la lutte contre le Covid-19. C'est dans ce sens qu'elle a offert des produits alimentaires et sanitaires d'une valeur de 210 millions de FCfa, le 19 avril dernier, aux populations de six localités faisant partie du Grand-Abidjan. A savoir : Azaguié, Jacqueville, Dabou, Bonoua, Grand-Bassam et Assinie. Chantal Poaty, conseillère au cabinet de la Première dame qui la représentait lors de cette cérémonie qui a réuni une vingtaine de familles

démunies dans l'enceinte de l'école primaire Assinie 1, a donné les raisons de ce don. Elle a expliqué que ce geste vise à soutenir les populations durant ces moments de difficulté liées à la crise sanitaire qui secoue le monde en général et la Côte d'Ivoire en particulier. L'émissaire de la Première dame a appelé les populations à s'approprier les mesures barrières édictées par le gouvernement pour briser la chaîne de transmission de la pandémie. Pour leur part, Etien Niamkey, 4e adjoint au maire et Dr Anné Athanase, médecin-chef, ont exprimé leur gratitude à la donatrice et demandé l'implication de chacun pour freiner la propagation de la maladie ■

C. DALLET

• Le Fonds de soutien déjà approvisionné de 40 milliards de F Cfa

Les Pme ivoiriennes très impactées par le Covid-19 vont bientôt retrouver le sourire. Le Fonds de soutien mis en place par le gouvernement, a commencé à être abondé. Le ministre de la Promotion des Pme, Félix Anoblé, parle de 40 milliards de F Cfa déjà mobilisés et dans les comptes du fonds. Et les ressources sont disponibles. Il a fait cette annonce à tout le moins soulageante, le 24 avril, à l'Agence Côte d'Ivoire Pme, la structure d'exécution du fonds de soutien sise à la Riviera-Attoban, qu'il visitait, histoire de s'assurer que tout est bien mis en place pour cette délicate mission d'appui aux Pme. « Le dispositif d'enregistrement est prêt. Les Pme peuvent dorénavant se faire enregistrer pour que notre équipe vérifie en temps opportun leur éligibilité et la complétude de leurs dossiers avant l'octroi des fonds », a informé le ministre Anoblé.



Le ministre Félix Anoblé (à droite) a été guidé dans sa visite par les plus hauts responsables de l'Agence CI Pme.

d'entre elles sont sinistrées, surtout les agences de voyages, les hôtels et les restaurations. « Depuis le déclenchement de la crise sanitaire dans le pays, à l'instar des autres secteurs de production, les Pme ivoiriennes ont vu leurs activités baisser drastiquement quand elles ne se sont pas carrément arrêtées. Il n'existe pas une seule qui n'ait été touchée, mais ce sont 60% d'entre elles qui sont sinistrées. C'est pour cela que le gouvernement a initié le plan de riposte accordant une place importante au secteur des Pme et qui permettra aux Pme de continuer d'exis-

ter même après la pandémie », a-t-il expliqué.

Il faut exister formellement. Aussi, a précisé Félix Anoblé, ce sont déjà plus de 5000 Pme qui se sont inscrites sur la plateforme digitale de l'Agence CI Pme pour espérer bénéficier du fonds. Les critères d'éligibilité sont en cours de validation. Mais en attendant des clarifications sur le mode opératoire, on peut noter d'ores et déjà deux grands points : « il faut exister formellement pour être éligible. Les enveloppes sont définies par catégorie allant de un à cinq millions de F Cfa », a-t-il précisé. Et

d'ajouter en guise d'exhortation : « c'est l'occasion pour nous d'inviter solennellement les acteurs du secteur informel à se faire enregistrer afin de bénéficier des avantages prévus par le statut de l'entrepreneur et qui viennent d'être renforcés à travers les mesures prises dans le cadre du plan de riposte contre le Covid-19 ». Dans sa volonté bien manifeste d'aider les Pme à sauver leurs activités et par ricochet les millions d'emplois qu'elles créent, le Premier ministre Amadou Gon Coulibaly, a annoncé en mars un plan de soutien aux entreprises. Dans la foulée, deux fonds ont été mis en place, à savoir un fonds de soutien aux grandes entreprises doté d'un montant de 100 milliards de F Cfa et un fonds de soutien aux Pme doté, lui, d'un montant de 150 milliards de F Cfa. Aussi, l'Etat a-t-il entamé le règlement des factures de ses fournisseurs dont les dettes sont inférieures ou égales à 100 millions de F Cfa, pour une enveloppe totale de 31 milliards de F Cfa ■

FAUSTIN EHOUMAN